

HD WIDENER



HW ASYS G

WISH VS THE WIND SOUTH.



1885. 1886. 1888

HARVARD COLLEGE LIBRARY  
GIFT OF  
DANIEL B. FEARING  
CLASS OF 1882 - A.M. 1911

THIS BOOK

CHANGED













TRAITÉ PRATIQUE  
DE  
PÊCHE À LA MOUCHE ARTIFICIELLE

LA TRUITE  
L'OMBRE  
LE SAUMON  
LE CHEVENNE

---

PAR HENRI D'AMBLEVE

BRUXELLES  
Q. BASTINÉ, Editeur  
153, RUE DU PROGRÈS, 153  
1897.



à monsieur Arthur Good  
de  
Charley Posteau  
Looz (Belgique)  
le 20 Février 1901



## TRAITÉ PRATIQUE

DE

## PÊCHE A LA MOUCHE ARTIFICIELLE

---

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

---

# TRAITÉ PRATIQUE

DE

# PÊCHE À LA MOUCHE ARTIFICIELLE

PAR

**HENRI D'AMBLEVE**

(Henri GILLET)

---

LA TRUITE — L'OMBRE — LE SAUMON  
LE CHEVENNE

---

BRUXELLES

GUSTAVE BASTINÉ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

158, Rue du Progrès, 158

1897

HARVARD COLLEGE LIBRARIES  
GIFT OF  
DANIEL B. FEARING  
30 JUNE 1915

F1610.32

## AVANT-PROPOS

---

*L'auteur des lignes suivantes, écrites il y a bien longtemps déjà, n'avait pas d'abord l'intention de les publier. C'est par simple délassement pour lui-même qu'il avait entrepris une étude sur la pêche à la ligne, étude qu'il se proposait cependant de communiquer à quelques-uns de ses amis, pêcheurs plus ou moins novices. Ils y auraient trouvé certains conseils ou indications de nature à leur procurer une plus grande somme de plaisir lors de leurs excursions sur les bords de nos beaux fleuves et de nos ravissantes rivières.*

*A quoi pouvait servir, du reste, la publication d'un traité de pêche à l'époque où nos cours d'eau étaient complètement dépeuplés; lorsque, par le fait d'une législation vicieuse, surannée, peu ou point appliquée, la présence d'une truite dans un de nos ruisseaux des Ardennes, par exemple, était considérée comme un véritable phénomène ?*

*Aujourd'hui, les circonstances ne sont plus les mêmes.*

*Emu d'une situation dont le plus grave défaut était de laisser improductifs, au détriment de l'alimentation publique, nos fleuves, nos canaux, nos rivières et nos ruisseaux, le gouvernement s'est décidé, il y a quelques années, à faire voter, par la législature, une loi qui, il faut bien le reconnaître, a remédié, dans une certaine mesure, au mal existant.*

*Cette loi doit être encore améliorée et complétée : les délit s ne sont pas réprimés assez sévèrement ; c'est l'avis de tous les hommes compétents.*

*Mais lorsqu'elle l'aura été, il s'agira de l'appliquer dans toute sa rigueur. Pour cela, une surveillance active, incessante, est indispensable.*

*Aussi aimons-nous à croire que les pouvoirs publics, secondés par tous les honnêtes amateurs de pêche, sauront faire leur devoir. Alors seulement, le repeuplement de nos cours d'eau, que le gouvernement a entrepris dans une très louable intention, à ses frais et même à grands frais, sera véritablement efficace : il ne suffit pas de déverser de grandes quantités de jeunes poissons sur tous les points du pays, il faut encore que leur vie soit mise à l'abri des destructeurs, qu'ils s'appellent braconniers, pêcheurs peu scrupuleux, meuniers videurs de biefs, lanceurs de cartouches de dynamite, etc., etc.*

*Nous avons foi dans l'avenir ; c'est pour cette raison et pour être agréable à un grand nombre de pêcheurs qui pensent comme nous, que nous avons exhumé notre poudreux manuscrit.*

*Nous nous sommes efforcé de rendre notre traité aussi court et aussi clair que possible, le dégageant d'anecdotes qui n'ont, dans beaucoup d'ouvrages sur la pêche, d'autre mérite que de grossir un volume, sans indiquer jamais le moyen de prendre du poisson.*

*Et maintenant, ami lecteur, veuillez bien nous entendre et suivre nos conseils.*



## LA PÊCHE A LA LIGNE

---

L'art de la pêche à la ligne remonte à la plus haute antiquité. Un historien digne de foi, *Ælien*, rapporte que la pêche à la truite, au moyen d'une mouche artificielle rouge, se pratiquait sur la rivière Astrée, il y a plus de 2,000 ans; et des hiéroglyphes trouvés sur les monuments égyptiens, font remonter cet art beaucoup plus haut.

L'emploi d'une mouche artificielle, il y a deux mille ans, constituait déjà un progrès considérable. On peut en déduire que les premiers essais tentés par l'homme primitif pour se procurer du poisson au moyen d'une ligne, datent d'aussi loin que le temps où, pour chasser, il avait inventé l'arc.

La pêche et la chasse furent, du reste, les premières occupations de l'homme lorsqu'il fit son apparition sur le globe. A ce moment, ignorant ce qu'il pouvait faire produire à la terre, il devait naturellement chercher pour nourriture le gibier des plaines et des forêts et le poisson des rivières.

Quoi qu'il en soit, l'art de la pêche à la ligne,

comme tant d'autres branches de l'activité humaine, a progressé considérablement depuis un siècle.

Un peuple sérieux et pratique, le peuple anglais, l'a mis en tel honneur dans ces derniers temps, que la connaissance de la pêche à la mouche artificielle fait partie du programme de l'éducation du vrai gentleman.

A ceux que leur humeur morose dispose à n'accorder qu'un sourire de pitié au pêcheur à la ligne, lequel, en dehors de l'Angleterre, fut longtemps l'objet de sarcasmes et d'épigrammes, à ceux-là, disons-nous, nous rappellerons la splendide Exposition universelle de pêche à Londres, en 1883, organisée sous les auspices de S. A. R. le prince de Galles. Du 12 mai au 1<sup>er</sup> novembre, cette Exposition fut visitée par 2,703,051 personnes, et, dans le discours prononcé lors de la clôture, le président du comité, M. Birkbeck, constatait que le compartiment de la pêche à la ligne n'était pas le moins important.

« Il serait difficile, d'ailleurs — disait-il en s'adressant à S. A. R. le prince de Galles — d'indiquer quel département de l'Exposition a attiré le plus l'attention. »

Aujourd'hui, le nombre des pêcheurs à la ligne, dans tous les pays, est devenu légion, et tous les jours une foule d'adeptes viennent en grossir les rangs.

· Ce qui prouve que, quoi qu'on en ait dit ou

quoi que l'on en dise, les critiques n'auront pas eu pour effet de créer un pêcheur de moins. Et si nous sommes maintenant en nombreuse compagnie, nous sommes aussi en très bonne compagnie, car on pourrait citer, en tête de la liste sans fin des pêcheurs à la ligne, beaucoup de célébrités dans les sciences, les arts et les lettres.

La pêche à la ligne doit être divisée en trois parties :

- 1<sup>o</sup> PÊCHE DE FOND;
- 2<sup>o</sup> PÊCHE ENTRE DEUX EAUX;
- 3<sup>o</sup> PÊCHE A LA SURFACE.

La pêche de fond est celle qui se pratique avec flotteur ou sans flotteur au moyen d'amorces naturelles.

La pêche entre deux eaux se fait en employant des amorces vivantes, mortes ou artificielles, agitées ou traînées entre la surface et le fond de l'eau.

Enfin, la pêche à la surface est la pêche à la mouche artificielle.

La pêche de fond et la pêche entre deux eaux sont celles qui, certainement, sont les plus pratiquées, parce qu'elles permettent la capture de toutes les espèces de poissons que l'on rencontre dans nos cours d'eau et qu'elles présentent le plus de facilités tout en étant peu coûteuses. Elles constituent ce que l'on est convenu d'appeler la pêche *stationnaire*.

Loin de nous la pensée de médire de ceux qui s'y adonnent, puisque, à certains moments de l'année, nous la pratiquons nous-même ; mais il faut cependant bien reconnaître que c'est elle qui a fourni et fournira toujours des sujets à la satire.

Le pêcheur, qu'il se trouve debout, accroupi ou assis au bord de l'eau, fixant des heures ou des journées entières et par tous les temps, sa tenace attention sur le bouchon qui flotte à sa ligne, a certainement quelque chose de ridicule. Et cependant, le passant qui en rit ne peut se rendre compte de la persévérance dont fait preuve ce pêcheur. Il ne sait pas que le plus souvent ce disciple de saint Pierre s'est levé avant l'aube ; qu'il a parfois fait, à pied, plusieurs lieues avant d'arriver au bon endroit qu'il compte occuper le premier ; qu'il est chargé de plusieurs cannes à pêche, de son épuisette et, la plupart du temps, d'autres engins encore ; qu'il porte dans son panier ou dans son sac — sans compter sa nourriture et sa boisson pour la journée — plusieurs lourds appâts dont certains, tels que les asticots, le fromage, le sang caillé, etc., répandent une odeur fétide qu'il est condamné à respirer du matin au soir ; qu'enfin, malgré tout son dévouement, ses peines et sa patience, il rentre au logis harassé, rendu, fourbu, le plus souvent le panier vide ou à peu près, ce qui ne l'empêche pas de recommencer un autre jour et même le lendemain s'il

en a le loisir. Voyons, dites-nous, cet homme n'est-il pas admirable?

Mais si l'on est obligé d'admettre tout ce que la pêche stationnaire a d'ingrat et de décourageant, on peut dire qu'il existe une pêche à la ligne qui échappe aux critiques tout en procurant au pêcheur une somme de plaisir et de satisfaction inappréciables : c'est la *pêche à la mouche artificielle*.

Un grand nombre de notes, de brochures, de traités plus ou moins complets, plus ou moins exacts, ont été publiés sur la pêche de fond et la pêche entre deux eaux; il n'en est pas de même en ce qui concerne la pêche à la mouche artificielle.

A part les publications anglaises, dont les indications sont loin de pouvoir toujours être suivies dans notre pays, et qui, pour nous, ont le défaut de ne pas être comprises, par suite de notre ignorance de la langue, tout ce que nous avons lu sur ce sujet est fort incomplet, sinon fort erroné.

La raison en est que ce genre de sport est celui qui présente le plus de difficultés. En effet, il ne peut être pratiqué avec succès qu'à la suite d'une longue expérience, d'études attentives et de minutieuses observations.

Enseignée par la nature, elle oblige à l'imitation de ce que produit cette nature. Elle offre un champ illimité à l'observateur, car, quelle que soit l'expérience acquise par le pêcheur, il

apprend encore tous les jours. Contrairement à ce qui convient au pêcheur stationnaire dont nous venons de parler, c'est-à-dire des eaux calmes ou dormantes, il faut au pêcheur à la mouche artificielle la vague, les cascades, les courants rapides. Au lieu de s'attacher à la même rive, au même endroit, il parcourt tous les sites de la vallée où coule l'eau qu'il veut explorer. Sur son chemin, aucun passage n'est frayé. Il franchit les clôtures des prairies, escalade les rochers à pic qui surplombent les rivières, traverse celles-ci, saute ruisseaux et fossés. Ce n'est plus la pêche telle que le vulgaire la comprend, c'est une chasse non moins pénible que la chasse véritable, dont le succès dépend de la justesse et de la rapidité du coup d'œil, de la fermeté du bras et de la résistance à la marche.

Plus heureux que ses frères de la pêche stationnaire, le pêcheur à la mouche artificielle n'a pas à se préoccuper à chaque instant des appâts qu'il devra employer. Aussi peut-il toujours se mettre en route sur l'heure. Une canne légère, facilement transportable, un panier, un moulinet, une épuisette et un carnet où sont classées les mouches artificielles qu'il compte employer pendant l'année, constituent tout ce qui lui est nécessaire.

Quatre poissons se pêchent à la mouche artificielle : la truite — à toute grande dame, tout honneur ! — l'ombre commun, le chevenne dit meunier, et le saumon.

## LA TRUITE

---

On distingue trois espèces de truites : la truite ordinaire, dite truite des rivières (1), la truite des lacs et la truite de mer.

Pour être complet, nous dirons, d'après les naturalistes, que les caractères principaux communs à toutes les espèces de truites sont les suivants :

« Le corps est allongé et cylindrique, la hauteur l'emportant sensiblement sur la largeur.  
» La tête mesure environ le quart de la longueur total du corps. Elle est aplatie et se termine par un museau peu allongé et obtus. La bouche, assez fendue, présente deux maxillaires longs et forts. Les dents implantées sur ces maxillaires sont assez fortes, peu nombreuses et recourbées en arrière. Le vomer présente quatre dents transversales sur sa plaque antérieure et quinze ou seize de

---

(1) Depuis quelques années, la truite arc-en-ciel, originaire de l'Amérique, a été introduite en Europe. En ce qui concerne la mouche artificielle, ce qui est dit de la truite ordinaire peut s'appliquer à la truite arc-en-ciel ; mais plus vorace et moins rusée que la truite ordinaire, elle se prend plus facilement.

» ces organes sont disposés dans le sens de sa  
» longueur, tantôt alternés, tantôt opposés deux  
» à deux.

» La langue, très charnue, porte de trois à  
» cinq dents recourbées en arrière. L'œil est  
» assez grand. L'iris est argenté et entouré  
» d'un cercle d'or. Les écailles sont nombreuses  
» et si petites qu'elles sont à peine reconnaissables.

» La nageoire dorsale est peu développée ;  
» elle est formée de trois rayons simples et de  
» dix rameux. L'adipeuse, très reportée en  
» arrière, est plus ou moins allongée suivant  
» les sujets. Les pectorales, arrondies à leur  
» extrémité libre, ont quatorze rayons dont un  
» simple.

» Les ventrales, un peu plus rapprochées de  
» l'anale que les pectorales, ont neuf rayons.  
» L'anale, assez développée, compte onze ou  
» douze rayons. La caudale en compte dix-neuf.  
» Elle est coupée verticalement en arrière et  
» ne présente aucune échancrure. »

Nous ne nous occuperons pas spécialement de la truite de mer, qui se pêche peu ou point à la ligne.

Nous consacrerons, plus loin, un chapitre à la pêche de la truite des lacs, à l'usage de ceux de nos confrères qui auraient l'occasion de pêcher dans les lacs de la Suisse, de l'Ecosse, de la Norvège, etc.

Nous avons hâte de vous présenter la  
**Truite ordinaire ou Truite des rivières**

Cette variété de truite est la plus répandue. On la rencontre dans presque toutes les contrées de l'Europe où coulent des rivières ou ruisseaux à fond rocailleux et à courant rapide. Elle recherche particulièrement les eaux claires et froides.

Dans notre pays, elle n'atteint généralement pas de grandes dimensions. Les individus pesant un kilogramme sont de rares exceptions et le pêcheur qui peut glisser dans son panier une truite d'une livre se considère déjà comme très heureux. Les sujets atteignant 4 à 5 livres existent certainement ; mais beaucoup de vieux pêcheurs, n'ont jamais eu l'occasion de rencontrer des exemplaires de ce poids.

Pour ce qui nous concerne, la plus grosse truite que nous ayons capturée à la ligne pesait 1 kil. 600 gr. Pendant toute notre longue carrière de pêcheur (trente-cinq années) nous ne pensons pas avoir pris plus d'une vingtaine de truites pesant ou dépassant un kilogramme.

Il n'est pas de poisson dont la coloration soit aussi variée que celle de la truite des rivières. Le plus ou moins de profondeur des eaux qu'elle habite, la nature de ces eaux et du fond, l'état du sujet, l'époque de l'année, le sexe, la nourriture, etc., sont autant de causes de variations dans son aspect extérieur.

Voici la description qu'en a faite le célèbre naturaliste Lacépède, lequel nous paraît avoir été, en même temps qu'un fervent pêcheur de truites, un gourmet de premier ordre. Il serait difficile d'expliquer autrement les louanges — méritées du reste — qu'il adresse, avec lyrisme, au premier poisson du monde.

« La truite n'est pas seulement le poisson le plus agréable au goût (1), elle est encore le plus beau. Les écailles brillent de l'éclat de l'argent et de l'or; un jaune doré mêlé de vert resplendit sur les côtés de la tête et du corps; les pectorales sont d'un brun mêlé de violet; les ventrales et les caudales, dorées; la nageoire adipeuse est couleur d'or, avec une bordure brune; l'anale, variée de pourpre d'or et de gris perle; la dorsale, parsemée de petites gouttes purpurines; le dos, relevé par des taches noires et d'autres taches rouges entourées d'un bleu réfléchissant sur les côtés de l'animal les nuances vives et agréables des rubis et des saphirs. »

En septembre et en octobre, la truite remonte les rivières et se répand dans leurs affluents où elle va se livrer à la reproduction après avoir, parfois, franchi des obstacles que l'on eût crus insurmontables.

---

(1) Un gourmet, pêcheur et membre zélé de la Société de Pêche et de Pisciculture de Belgique, nous disait un jour : « Si le turbot est, avec raison, le Roi de l'océan, la truite est l'Impératrice des eaux douces. » Nous pensons que tout le monde sera de cet avis.

Nous dirons, en passant, que la fermeture de la pêche à la truite, fixée au 15 octobre, se fait beaucoup trop tard. Il nous a été donné de voir souvent, dans les premiers jours d'octobre, des quantités de truites remonter les petits ruisseaux gonflés par les premières pluies d'automne et devenir facilement la proie du premier passant venu. Aussi ne saurions-nous assez recommander à l'administration des eaux et forêts d'avancer de 15 jours la fermeture de la pêche à la truite.

Cela dit, reprenons notre sujet.

Les femelles creusent dans le gravier un sillon destiné à recevoir leurs œufs, qu'elles déposent au moment où les mâles les fécondent. La ponte se fait généralement en novembre et en décembre ; cependant, cette époque est parfois avancée ou retardée suivant la température ou la nature des eaux. Aussitôt l'acte de la reproduction accompli, les truites, fatiguées, épuisées, se laissent emporter par le courant et retournent d'habitude à l'endroit d'où elles sont venues.

Cette dernière particularité m'a été confirmée par un vieux meunier dont le moulin est actionné par les eaux de la Lienne, affluent de l'Amblève. Une grosse truite avait établi son domicile dans le bief du moulin, à deux ou trois mètres en amont des roues. Le meunier l'avait pêchée une fois au ver, et — chose extraordinaire, incroyable, invraisemblable — l'avait

replacée dans le bief. A l'approche du frai, en septembre, elle disparut; mais à la fin de novembre, elle était déjà revenue à son poste. Le meunier la pêcha encore, lui fit une entaille à la queue et la replaça une seconde fois dans l'eau. L'année suivante, à la montée, elle disparut de nouveau et revint comme les deux premières fois. Le meunier la prit pour la troisième fois et, ayant constaté que c'était bien la même truite, trouva que l'expérience était concluante et surtout suffisante — et il fit prendre à sa fidèle amie le chemin de la cuisine.

La couleur des œufs de la truite est jaune orange; ils ont à peu près la grosseur d'un petit pois; leur éclosion a lieu 60 jours environ après la ponte.

En général, la chair de la truite est blanche; cependant quelques individus présentent la coloration dite saumonée, qu'il faut attribuer soit à la nature de l'eau où elles vivent, soit à la nourriture.

Plusieurs auteurs, se basant sur la diversité des couleurs de la truite des rivières et sur la nature de sa chair, ont divisé cette espèce en plusieurs catégories : truites blanches, truites noires, truites jaunes, truites rouges, etc. — Nous pensons que c'est là une erreur. — C'est le même poisson, différant de couleur suivant certaines causes que nous avons indiquées. Voici sur quoi nous basons notre appréciation. Une rivière, prenons l'Amblève par

exemple, est peuplée de ce que l'on pourrait appeler des truites blanches, par comparaison à celles du Hoyoux ou du Bocq, peuplés de truites dont les couleurs sont beaucoup plus vives. Or, il est bien certain que les truites de l'Amblève sont celles qui vont se reproduire dans ses affluents. Eh bien, la couleur des truites nées dans ces affluents et y séjournant jusqu'à ce qu'elles descendent dans la rivière est toute différente de celle des truites qui vivent dans l'Amblève. Cela nous paraît concluant.

Quoi qu'il en soit, au point de vue de la manière de pêcher la truite, cette question n'a pas d'importance puisque toutes les truites des rivières se pêchent par les mêmes procédés.

La nourriture de la truite se compose de vers, de larves, d'insectes et de petits poissons tels que verons, goujons, loches, chabots, ablettes, petites truites, etc., etc.





## LES ENGINS

*La canne; le moulinet; la ligne : le corps de ligne,  
le pied de ligne, les mouches; le carnet à mouches;  
le panier; l'épuisette.*

---

### La Canne

De même que le chasseur doit pouvoir disposer d'un bon fusil, le pêcheur à la mouche artificielle doit être muni d'une bonne canne. Il faut que celle-ci réunisse quatre conditions essentielles : la légèreté, la solidité, la flexibilité et l'équilibre.

La légèreté s'impose, parce qu'il serait difficile, même à l'homme le plus robuste, de lancer, sans grande fatigue, 600 à 700 fois en une journée et d'une main, une canne qui ne serait pas réduite à son minimum de poids.

La solidité n'est pas moins nécessaire, aucune pêche ne fatiguant autant la canne que la pêche à la mouche artificielle.

La flexibilité est indispensable, parce que sans elle la ligne ne peut être lancée convenablement.

Enfin, la canne doit être bien équilibrée, c'est-à-dire qu'il faut que son poids en deçà et

au delà de la main, soit à peu près égal, le moulinet étant placé en deçà. De cette condition découle une plus grande facilité pour lancer et une moindre fatigue pour le pêcheur.

La valeur de la canne dépend naturellement du choix des matériaux qui la composent et du mode de fabrication. Les fabricants emploient différentes espèces de bois et principalement le frêne, le bois de lance, le hickory et le bois de fer. Le bambou est aussi parfois utilisé.

Il faut bien reconnaître que, jusqu'ici, les maîtres dans l'art de fabriquer les engins pour la pêche à la mouche artificielle ont été et sont encore, incontestablement, les Anglais et les Américains. Mais il est juste de dire aussi que nos fabricants belges sont déjà arrivés à des résultats remarquables. Comme ils sont intelligents et persévérateurs, nous ne désespérons pas de les voir, sous peu, rivaliser avec leurs redoutables concurrents; ce serait très désirable à tous les points de vue.

Les cannes faites de quatre ou de cinq pièces offrent l'avantage d'être facilement transportables en chemin de fer et en voiture; mais nous ne pouvons les recommander parce qu'elles demandent trop d'armatures métalliques, ce qui augmente leur poids, nuit à la flexibilité ou au bon équilibre, sans compter qu'elles sont plus sujettes que les autres à se détraquer.

L'idéal serait une canne d'une seule pièce, formée de différentes espèces de bois réunies

par des ligatures irréprochables. Mais il n'y faut pas songer, car une canne semblable serait trop encombrante.

Certains pêcheurs, certains fabricants, ont préconisé la canne dont les différents morceaux sont assemblés au moyen de vis. Nous ne pouvons recommander ce système, qui nuit à la flexibilité, rend la canne plus lourde et entraîne parfois des dérangements auxquels il n'est pas possible de remédier sur place.

Enfin, depuis un certain nombre d'années, les Américains ont introduit chez nous une canne faite d'écorce de bambou, à l'intérieur de laquelle est fixée une tige d'acier. — Cette canne est aujourd'hui fabriquée un peu partout, soit avec centre d'acier, soit sans centre d'acier. Nous ne pensons pas que ce soit un véritable progrès. Les cannes à centre d'acier sont plus lourdes et moins flexibles que les autres, et les cannes sans centre d'acier ont l'inconvénient de se déformer sous l'action de l'eau et du soleil. C'est très joli comme fabrication, mais nous ne pouvons les considérer comme supérieures aux cannes en bois plein, sortant des premières maisons anglaises.

Selon nous, les cannes faites de trois pièces, en bois plein, sont les meilleures. Il convient que les trois pièces soient d'égale longueur et qu'elles s'ajustent parfaitement au moyen de douilles.

Depuis plus de vingt ans, nous pêchons avec

une canne composée comme suit : gros bout (talon), bois de hêtre; pièce du milieu, bois de lance; troisième bout (scion), hickory (noyer d'Amérique). Elle mesure exactement 3 m. 60, y compris la petite lance fixée au talon et qui n'est pas démontable, ce que nous préférions. Elle pèse 315 grammes. Sa flexibilité est remarquable, bien que la courbe qu'elle décrit par son propre poids, lorsqu'elle est tenue horizontalement par l'extrémité du gros bout, ne dépasse pas 20 à 25 centimètres.

Quant à sa solidité, elle est tout indiquée par le fait que nous nous en servons depuis vingt ans... sans chômer, nous vous prions de le croire. — Nous pourrions indiquer le fabricant, mais comme nous avons pris pour règle de ne citer aucun nom, afin de ne pas être accusé de faire de la réclame en faveur de telle ou telle maison, nous nous bornons à vous souhaiter de trouver une canne semblable dans notre pays ou ailleurs.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à la canne à mettre entre les mains d'un pêcheur déjà passablement expérimenté.

Au débutant, nous conseillons l'emploi d'une canne ordinaire, car il est à peu près certain qu'il la brisera par maladresse pendant la période de ses premiers débuts.

On peut se procurer une de ces cannes chez tous les marchands au prix de 15 à 20 francs.

Nous allions omettre de dire que la canne doit

être munie d'anneaux mobiles suffisamment larges pour laisser passer librement la ligne; que ces anneaux doivent, autant que possible, avoir tous la même dimension, surtout ceux des deuxième et troisième bouts; et qu'ils doivent être disposés de façon que la ligne soit bien soutenue d'un anneau à l'autre.

### Le Moulinet

Tout pêcheur connaît ce petit objet fixé à la canne au moyen d'une virole mobile et sur lequel est enroulée la ligne.

Le moulinet est absolument indispensable pour la pêche à la mouche artificielle. En effet, à chaque instant le pêcheur doit allonger ou raccourcir sa ligne suivant les endroits qu'il veut atteindre. De plus, lorsqu'une truite de bonne dimension a été ferrée, il est nécessaire de lui rendre de la ligne afin de ne pas provoquer trop de résistance de la part du poisson qui, souvent, a pour lui la force du courant et en profite adroitemment.

Enfin, son utilité n'est pas moins grande lorsqu'il arrive qu'une partie de la canne se détache et tombe à l'eau; en moulinant votre ligne, vous ramenez l'objet fugitif.

Le moulinet doit être petit et aussi léger que possible. Il doit pouvoir recevoir 25 à 30 mètres de ligne. Il sera de fabrication très soignée; le moindre dérangement occasionne de grands

désagrément, rend le pêcheur nerveux et de méchante humeur, — ce qu'il faut éviter à tout prix, car un pêcheur nerveux et en colère devient un homme véritablement agaçant et même dangereux : un mouton enragé, quoi !

Il existe quatre espèces principales de moulinets : le moulinet simple, le moulinet à cliquet, le moulinet multiplicateur, le moulinet à ressort.

Voulez-vous connaître notre sentiment ? Eh bien, les deux derniers ne sont que des joujoux tout simplement bons à placer dans le panier des enfants le jour de la Saint-Nicolas.

On va se récrier ; les fabricants et les inventeurs vont bondir.

Cela ne nous empêchera pas de dire ce que nous pensons. Nous n'écrivons ni pour les marchands ni pour les fabricants ; nous cherchons uniquement à guider le pêcheur.

Le moulinet multiplicateur et le moulinet à ressort ne permettent pas de lâcher ou de retirer la ligne avec la même régularité que donne le moulinet simple à cliquet. Le moulinet simple à cliquet est encore préférable pour d'autres raisons : 1<sup>o</sup> lorsque le pêcheur n'a pas le doigt appuyé sur la ligne (ce qui doit se faire souvent), celle-ci ne se déroule pas au lancer, retenue qu'elle est par le cliquet ; 2<sup>o</sup> dans le même cas, lorsqu'il s'agit de ferrer, la résistance du cliquet suffira pour que la pointe de l'hameçon pénètre assez profondément dans la bouche de la truite.

Il convient que le cliquet ne soit pas trop dur

à la détente pour que la ligne se dévide assez facilement. Il ne faut pas non plus qu'il fonctionne trop vite, sinon la résistance ne serait pas suffisante au moment de ferrer, lorsque la main n'est pas appuyée sur la ligne.

## LA LIGNE

La ligne se compose de trois parties :

- 1° LE CORPS DE LIGNE;
- 2° LE PIED DE LIGNE;
- 3° LES MOUCHES.

### Le Corps de ligne

On fabrique depuis des années des corps de ligne en crin et soie tressés et dont la grosseur va en diminuant vers l'extrémité qui doit recevoir le pied de ligne. Ces corps de ligne ont deux inconvénients : d'abord, ils ne circulent pas assez facilement dans les anneaux de la canne, à cause des aspérités formées par les bouts de crin ; ensuite, ils se pourrissent vite par l'humidité.

La forme *queue de rat* qui leur est donnée, est, certes, un avantage pour le novice ; mais elle n'est pas indispensable au pêcheur expérimenté, puisque la ligne bien lancée ne doit jamais être noyée, le pied de ligne seul étant immergé.

Selon nous, le meilleur corps de ligne est celui qui est fabriqué avec de la soie très fine de

première qualité et enduit d'un vernis qui le rend imperméable, sans rien lui ôter de sa souplesse. Ces corps de ligne, fabriqués en Angleterre, sont très solides et ont une durée très longue. On ne saurait assez les recommander. Le corps de ligne, dont la longueur sera de 25 à 30 mètres, ne doit être ni trop gros, ni trop mince : s'il est trop gros, son poids n'est plus en rapport avec la légèreté du pied de ligne, ce qui nuit considérablement au lancer; s'il est trop mince, le même inconvénient se produit lorsqu'il fait quelque peu de vent. En tous cas, le corps de ligne doit être plus solide que le pied de ligne.

### Le Pied de ligne

Le pied de ligne sera entièrement en crin marin (1); il aura une longueur un peu moindre que celle de la canne. On en trouve dans le commerce mesurant 3 yards (mesure anglaise), ce qui représente deux mètres soixante-quinze centimètres (2m.75). C'est à cette longueur qu'il faut donner la préférence.

Lorsqu'on emploie de petites mouches, comme au printemps et à l'automne, le pied de ligne doit être de moyenne grosseur par temps sombre, et fin par temps clair et eau limpide. Au contraire, lorsque apparaît le grand éphémère

---

(1) Nous nous servons de cette expression parce qu'elle est généralement employée par tous les pêcheurs.

de mai, il est préférable de se servir de pieds de ligne plus forts : premièrement, parce qu'ils permettent de lancer plus facilement cette grande mouche qui offre à l'air beaucoup de résistance; et ensuite, parce que c'est à ce moment que le pêcheur a le plus de chance de capturer les très grosses truites. Il nous est arrivé de faire coup double, plusieurs fois dans une journée, avec des truites d'une livre et demie à deux livres. Or, un pied de ligne ordinaire n'eût, certes, pas résisté aux efforts combinés de deux poissons pareils.

Il y a cinq espèces de pieds de ligne : extra-fort, fort, moyen, fin, extra-fin.

Le premier et le dernier ne s'emploient pas pour la pêche de la truite des rivières. Nous savons déjà quand il faut se servir du fort, du moyen et du fin.

Le pied de ligne doit toujours être plus fort que les crins sur lesquels sont fixées les mouches artificielles. De cette façon, et avec un corps de ligne plus fort que le pied de ligne, les accidents se réduiront à la perte d'une mouche.

### Les Mouches

Ainsi que nous venons de le dire, les mouches doivent être montées sur un crin plus fin que le pied de ligne.

Suivant les cas et l'expérience du pêcheur, le nombre de mouches variera de une à trois.

Celle qui est placée à l'extrémité du pied de ligne s'appelle mouche *noyée*. Pour elle, il faut choisir de longs crins, afin de l'éloigner le plus possible du nœud d'attache au pied de ligne, lequel est plus visible que le reste et peut éveiller la défiance du poisson.

Si l'on place une seconde mouche, elle doit être montée sur un crin à boucle, de 10 centimètres de longueur et fixée au-dessus d'un nœud du pied de ligne, à 1m.25 environ de la première : c'est la mouche appelée *dansante*.

Lorsqu'on veut pêcher avec trois mouches, la deuxième est placée comme nous venons de le dire, mais à 0m.80 seulement de la première, et la troisième à 0m.80 de la deuxième.

Dans le premier cas, la seule mouche employée sera *noyée* ou traînée à la surface.

Dans le second cas, la première mouche sera toujours *noyée* et l'on fera sautiller la seconde au-dessus de l'eau afin d'imiter le vol de l'insecte naturel.

Dans le troisième cas, la première mouche sera aussi *noyée*, la deuxième glissera à la surface (nous pouvons l'appeler mouche *glissante*) et la troisième (ici, mouche *dansante*) sera agitée comme dans le cas précédent.

Lorsqu'on pêche dans un ruisseau très étroit (0m.75 de largeur et au-dessous) et que des herbes ou des buissons couvrent les bords, il est préférable de ne pêcher qu'à une mouche.

Si les bords du cours d'eau — si étroit qu'il

puisse être — sont bien dégarnis, avec un peu d'adresse on pourra pêcher à deux mouches.

Enfin, on pêchera à trois mouches dans les forts ruisseaux et les rivières.

### Le Carnet à mouches

Vous choisirez votre carnet, riche ou modeste, suivant le poids de votre bourse. Cependant, il faut qu'il soit solide, car les manipulations et la pluie l'auraient vite détérioré.

Il contiendra :

Les mouches qui sont de saison ; il est inutile, en effet, d'emporter des mouches dont on sait ne pas avoir l'emploi ;

Des pieds de ligne de rechange ;

Une paire de petits ciseaux ;

Une petite pierre à aiguiser propre à refaire la pointe des hameçons émoussés ;

Quelques épingle noires pour ouvrir les nœuds ;

Une carte de fil noir très-solide, pour faire une ligature au bord de l'eau en cas de bris de la canne ;

Un flacon plat, minuscule, de vernis noir pour enduire les parties à assembler et le fil de la ligature.

### Le Panier

Le panier sera suffisamment grand pour que l'on puisse le diviser en deux compartiments

dont l'un, recevra le poisson, et l'autre, le plus petit, sera réservé aux engins et vivres. C'est ici qu'il faut recommander de ne pas s'embarquer sans biscuit et de ne jamais oublier la gourde remplie d'un cordial quelconque, lequel vient à point lorsqu'il fait froid ou lorsqu'il faut se remettre de l'émotion causée par une belle capture. Ce cordial produira aussi son effet quand vous y noierez le chagrin d'avoir, par votre faute, manqué une grosse truite.

Pour en revenir au panier, nous vous dirons que nous le préférons de dimension moyenne et à un seul compartiment; mais alors, nous plaçons nos engins et nos vivres dans un petit sac en toile ou en cuir, que nous portons du côté opposé au panier.

### L'Épuisette

Prenez une épuisette mesurant 25 à 30 centimètres de diamètre, montée sur un fort bambou de 3 mètres de longueur. Au bout opposé à l'épuisette, fixez un crochet en fer de 5 centimètres d'ouverture. Ce crochet vous sera très souvent utile pour décrocher votre ligne des arbres et des buissons, ou des herbes qui poussent dans l'eau à l'époque des grandes chaleurs.

L'épuisette pouvant être pliée en quatre, présente ce sérieux avantage d'être facilement placée dans le panier.

L'emploi de l'épuisette montée sur un bambou de 3 mètres n'est pas commode lorsque le pêcheur est seul. Toujours en marche et le corps constamment agité par le lancer de sa ligne, il convient qu'il ait un bras libre pour parer aux mille petites difficultés qui se présentent. La canne dans une main, l'épuisette dans l'autre, il se trouve trop embarrassé. Donc, lorsque la chose est possible, faites-vous accompagner par quelqu'un qui portera l'épuisette, le panier et le reste. Ainsi, tous vos mouvements seront libres et vous pêcherez beaucoup mieux.

Mais si vous n'avez pas le fidèle compagnon qu'il faudrait, vous vous en tirerez comme vous pourrez. En ce qui nous concerne, voici comment nous procédons. Notre épuisette est montée sur un manche en bois plein, de 20 à 25 centimètres de longueur; sur le bout du manche est fixé un piton auquel nous attachons un petit crochet mobile en fil de fer. Nous accrochons alors notre épuisette à l'un des boutons ou à l'une des boutonnières de notre veston, et, de cette façon, nous conservons toute la liberté de nos bras. Lorsque nous tenons une truite dont la taille exige l'emploi de l'épuisette, nous enfonçons verticalement notre canne dans le sol, nous décrochons notre épuisette, puis avec les deux mains nous tirons le poisson très prudemment jusqu'au bord — où nous le cueillons sans difficulté.



## DE LA MANIÈRE DE CONSERVER LES MOUCHES

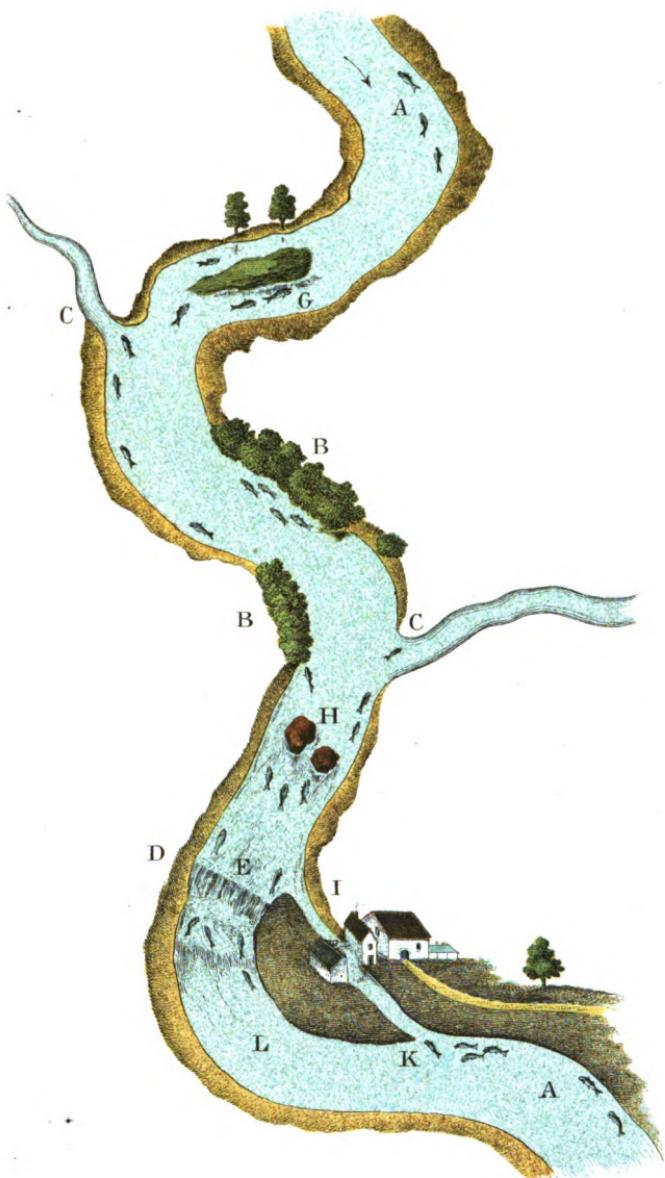
---

Beaucoup de pêcheurs, la saison de la pêche finie, rangent soigneusement leurs mouches et leurs pieds de ligne, dans leur carnet ou dans une boîte qu'ils placent religieusement en un tiroir privilégié. Au printemps de l'année suivante, ils sont tout étonnés de constater que leur précieuse collection est en fort mauvais état : les plumes et la laine des mouches ont été dévorées par la vermine, et l'hameçon seul reste attaché au crin; de plus, la qualité des crins et des pieds de ligne s'est fort altérée. Pour empêcher un semblable désagrément, on a préconisé l'emploi du camphre, de la naphtaline, de la créoline et d'autres produits analogues; mais, selon nous, le mieux est de retirer du carnet les mouches et les pieds de ligne, de les suspendre dans un endroit aéré, sombre et pas trop sec, et de les remuer de temps en temps.





## A M O N T



## A V A L



## OU FAUT-IL CHERCHER LA TRUITE ?

---

Nous voici arrivé au bord de la rivière, muni des engins que nous venons de décrire. Notre canne a été montée avec soin. Le moulinet et la ligne fonctionnent régulièrement. Le pied de ligne et les mouches ont été immersés pendant quelques minutes afin de rendre le crin bien souple et, par conséquent, moins cassant. Les mouches ont été bien placées et nous les avons choisies suivant les instructions qui seront données plus loin.

Il s'agit maintenant de découvrir la retraite des truites.

A tout pêcheur expérimenté, il suffira de jeter un simple coup d'œil sur la surface de l'eau pour être immédiatement fixé à cet égard. Au contraire, le novice se trouvera fort embarrassé et, s'il n'a reçu aucun conseil, il lancera sa ligne à tort et à travers, aussi bien dans les mauvais que dans les bons endroits : de là, perte de temps, fatigue inutile, résultat décourageant, toutes choses qu'il importe d'éviter.

Nous avons donc dressé le plan d'une partie de rivière (voyez planche I), lequel indique les places où, en général, les truites

élisent leur domicile. Nous disons *en général*, parce que plusieurs circonstances peuvent modifier nos indications. C'est ainsi que les saisons, la température, les différentes heures de la journée, les insectes qui, suivant leur espèce, font leur apparition tantôt dans les rapides, tantôt dans les demi-courants, tantôt dans les parties tranquilles, sont autant de causes provoquant le déplacement du poisson. Nous aurons, du reste, l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque nous examinerons, en détail, l'emploi des mouches artificielles; mais, en attendant, il n'est pas sans utilité d'indiquer comment les choses se passent la plupart du temps.

Lorsque la rivière décrit une courbe, le courant a toujours une tendance à se porter vers la ligne la plus développée de cette courbe (*A*). L'eau y affouille la berge et prépare ainsi une retraite sûre et tranquille à la truite; de plus, la nourriture apportée par le courant y est plus abondante qu'à la rive opposée.

Si, dans une partie de rivière, se présentent sur l'une ou sur l'autre rive quelques buissons touffus (*B*), surplombant le courant, vous aurez une chance d'y capturer une belle truite, pour autant, bien entendu, que la profondeur de l'eau soit suffisante. Lorsque les buissons se trouvent du côté parcouru par le pêcheur, nous conseillons de lancer la ligne au large, puis de la ramener vers le bon endroit, le plus près possible des buissons et même en dessous, en

abaissant la pointe de la canne et en faisant sautiller les mouches par petites saccades, produites de cinq en cinq secondes par un léger mouvement du poignet.

Un ruisseau, un simple filet d'eau (*C*) vient-il s'ajouter à la rivière, ne manquez pas de profiter de cet avantage. Toujours vous trouverez à l'embouchure une ou plusieurs truites attendant leur nourriture et bien disposées à happen votre mouche. Il nous est arrivé d'en prendre ainsi successivement cinq sans bouger de place.

Un barrage (*D*) établi pour arrêter l'eau qui doit actionner un moulin ou pour produire l'irrigation de prairies, présente au pêcheur à l'amont et à l'aval des chances sérieuses. En amont (*E*), il se forme ce que l'on appelle communément un gouffre, où les grosses truites aiment à séjourner. En aval, juste au pied du barrage, sous la chute ou aux endroits où l'eau s'échappe par les fissures, vous trouverez, par les grandes chaleurs de l'été, des truites de belles dimensions qui viennent s'y rafraîchir, bien qu'elles n'aient parfois que quelques centimètres d'eau au-dessus d'elles.

Si le barrage est large, il sera bon d'entrer dans l'eau afin de le pêcher dans toute son étendue. Le pêcheur lancera sa ligne parallèlement au barrage et à 5 ou 10 centimètres de la chute. Cette remarque s'applique surtout aux rivières dont les eaux s'échauffent rapidement par suite

de leur long parcours, du manque de bois ou de buissons sur leurs rives, de leur peu de profondeur et de l'absence de sources dans leur lit.

Remarquez-vous une touffe d'herbes (*G*) au milieu de la rivière, ne manquez pas de lancer votre ligne contre ou un peu plus bas.

Faites de même lorsque vous voyez de grosses pierres (*H*) émergeant à la surface.

Le bief supérieur d'un moulin (*I*) est aussi très favorable. Quant au bief inférieur, il ne présente des chances de réussite qu'à l'endroit où il se réunit au lit de la rivière (*K*), parce qu'il est à sec chaque fois que le meunier arrête son moulin, ce qui arrive fréquemment.

La partie (*L*) comprise entre le barrage (*D*) et la décharge du moulin (*K*) ne présente guère de chances non plus, parce que la quantité d'eau y est insuffisante.

Enfin, un rapide régulier et profond et dont les bords sont formés tantôt d'un mur en ruine, tantôt de vieux troncs d'arbre, constitue toujours une excellente place pour pêcher la grosse truite.



## DE LA MANIÈRE DE LANCER LA MOUCHE

---

Le double but à atteindre est celui-ci :

1° Lancer la mouche en un point déterminé, quelles que soient les conditions défavorables dans lesquelles se trouve le pêcheur;

2° Faire en sorte que la mouche tombe mollement sur l'eau, à la manière d'un insecte naturel.

Bien lancer la mouche est la condition absolument indispensable pour réussir. Nous conseillons au pêcheur novice de faire son apprentissage au bord d'un étang ou d'un canal bien dégarni d'arbres ou de buissons. Sachant qu'il ne prendra aucune truite, il conservera son sang-froid et opérera avec méthode et prudence.

Veut-il acquérir immédiatement de l'habileté en cherchant à prendre des truites, son attention sera constamment en éveil dans l'espoir de réussir comme le vieux pêcheur, son compagnon; les fautes qu'il commettra le rendront nerveux, il pêchera mal, se découragera, ne prendra rien... sauf de mauvaises habitudes dont il ne lui sera plus possible de se défaire par la suite.

Donc, nous nous plaçons en face d'un étang ou d'un canal, où l'on est certain de ne rencontrer aucune truite et à deux ou trois mètres du bord. Ce point est essentiel lorsque l'on pêche sérieusement; car la truite ne vivant que dans les eaux extraordinairement limpides, aperçoit facilement le pêcheur et se sauve à sa vue. Or, une truite effrayée est toujours une truite manquée: le pêcheur ne pourra donc jamais trop bien se dissimuler.

Cherchons maintenant à avoir le vent derrière nous; puis, nous servant de notre moulinet, donnons à notre ligne une longueur un peu supérieure à celle de la canne.

Tenons notre canne de la main droite, à peu près dans une position verticale, la légère inclinaison du côté de l'eau. La partie supérieure du bras sera à peu de distance du corps, immobile autant que possible; seuls, l'avant-bras et le poignet devront fonctionner. Nous développons successivement notre ligne, dans l'air, par des lancers et des rappels produits par un simple petit coup du poignet, jusqu'à ce qu'elle ait une longueur suffisante pour que le pied de ligne tombe presque horizontalement sur l'eau. Lançons alors notre ligne au large en lui donnant encore un peu plus de longueur, et tâchons que, seul, le pied de ligne touche l'eau, et que l'extrémité de celui-ci tombe sur la surface avant toute autre partie. Répétez cette opération jusqu'à

ce que vous ayez acquis le talent de déposer légèrement la mouche sur l'eau. Vous donnerez alors petit à petit une plus grande longueur à la ligne et vous renforcerez insensiblement aussi la force du coup de poignet. Lorsque la ligne arrive à une certaine longueur, il faut avoir soin de ne pas la ramener trop vivement devant soi, car alors il se produit en arrière un bruit semblable à celui d'un coup de fouet et la ligne ne se développe plus en avant avec toute la régularité désirable. En outre, des lancers semblables, souvent répétés, détériorent les mouches et le pied de ligne. Il faut veiller à ce que l'extrémité du pied de ligne ne tombe pas en arrière trop près du sol, sinon la mouche peut s'accrocher au gazon : la ligne revient sans mouche ou bien c'est vous qui êtes pris par le gazon ; de plus, vous risquez de briser votre canne dans le mouvement en avant.

Pour éviter ces désagréments, faites décrire à votre ligne et derrière vous, une courbe qui vous permette de ne pas la rappeler trop directement. Le coup en avant doit être un peu plus rapide que le coup en arrière. Pour les coups à longue portée, la ligne doit être retirée de l'eau très rapidement.

Lorsque, avec le vent derrière vous, vous serez parvenu à un résultat satisfaisant, vous changerez insensiblement de position de manière que le vent souffle de face, et vous augmenterez en même temps la force du coup de

poignet en raison de la résistance que vous sentirez.

Après quelques leçons, appliquez-vous à jeter votre mouche sur un point déterminé. C'est très important, parce que si l'on voit une truite saisir une mouche naturelle à la surface — chose fréquente, — il faut pouvoir lancer la mouche artificielle à l'endroit où le poisson a été vu. Pour cela, vous placez sur l'eau un objet flottant quelconque, une planchette carrée de 15 centimètres de côté, par exemple, et vous vous exercez à la toucher avec votre mouche.

Il ne faut pas, d'emblée, chercher à atteindre cet objet; il est préférable, au contraire, de procéder par tâtonnements. Vous développerez successivement votre ligne en la lançant à deux mètres de l'objet, à droite ou à gauche; et lorsque vous aurez bien la certitude qu'elle est suffisamment développée, vous la dirigerez droit sur la planchette. S'il fait du vent, attendez que le calme renaisse. — Un coup de ligne lancé en ce moment, l'est rarement sans succès.

— Une remarque en passant: lorsque vous avez vu une truite s'élancer hors de l'eau et happer à la surface une mouche naturelle, laissez-la savourer sa proie et attendez un petit instant avant de lui présenter votre mouche artificielle.

Nous recommandons au jeune pêcheur d'apprendre, au début, à bien lancer sa ligne à

une distance de 8 à 10 mètres. Lorsqu'il sera sûr de lui-même pour pêcher à cette distance, il pourra graduellement étudier des coups plus longs — qui, soit dit en passant, ne sont pas ceux qui rapportent le plus.

Il serait bien difficile, et surtout trop long, d'énumérer tous les cas particuliers qui peuvent se présenter.

Il suffit, croyons-nous, de vous avoir indiqué, dans ses grandes lignes, la manière de bien lancer la mouche; mais ce qui formera surtout votre talent, ce sera votre propre expérience.





## **FAUT-IL PÊCHER EN AMONT OU EN AVAL**

---

Les avis sont partagés sur la question de savoir s'il faut pêcher en remontant le cours de la rivière ou en le descendant. Voici le nôtre.

Incontestablement, la pêche en montant présente des avantages très sérieux. D'abord, la truite ayant toujours la tête tournée contre le courant, le pêcheur sera moins vu, surtout par temps clair et eau limpide, s'il lui lance la mouche lorsqu'il est placé derrière elle. Ensuite, quand le pêcheur ferrera, il tirera l'hameçon vers l'intérieur de la bouche du poisson, ce qui augmente les chances de le bien accrocher; tandis qu'en ferrant de l'amont, il tirerait l'hameçon vers l'extérieur de la bouche. Enfin, et ceci n'est pas sans importance, lorsqu'une forte truite sera accrochée, il pourra la tirer en aval, dans un endroit déjà exploré. S'il pêchait en descendant, la truite irait se débattre dans une partie qui n'a pas encore été parcourue, sur laquelle il comptait peut-être beaucoup, et les autres truites qu'il convoitait prendraient la fuite.

Mais si vous pêchez dans une rivière à

cours rapide et si un vent fort vous arrive de face, il est évident qu'en pêchant en montant, vos chances diminueront considérablement, puisqu'il ne vous sera pas possible de lancer la mouche d'une façon convenable. Or, comme nous l'avons déjà dit, tout coup mal donné est un coup nul. Dans ce cas, il sera donc préférable de pêcher en descendant, parce qu'alors vous aurez le vent derrière vous et que votre ligne sera bien lancée.

Que vous opériez en montant ou en descendant, lancez toujours votre ligne contre la rive sur laquelle vous vous trouvez et parallèlement. Puis, pêchez au large petit à petit, jusqu'à ce que votre ligne tombe en travers de la rivière. Votre ligne est ainsi lancée dans un cercle formant éventail et, en avançant par étapes de deux ou trois mètres, vous explorerez toute la rivière jusque dans ses moindres coins et recoins.

Pêchez-vous en amont, vous pouvez ferrer un peu plus fort que lorsque vous pêchez en aval. Dans le premier cas, vous avez le courant avec vous; dans le second cas, c'est le contraire: la résistance de l'eau et du poisson qui cherche à descendre, fait que, par une secousse trop forte, votre hameçon pourrait déchirer la bouche de la truite.

Si vous pêchez le soir, lorsque l'obscurité est déjà telle que vous ne pouvez plus apercevoir votre mouche lorsqu'elle tombe sur l'eau ni les

truites qui montent pour la prendre, il est préférable de pêcher en aval, parce que la secousse produite par le poisson saisissant l'appât vous parvient jusqu'à la main et vous indique le moment de ferrer.

La pêche en montant est plus fatigante que la pêche en descendant. Elle est aussi plus difficile; c'est pourquoi, afin de ne pas les décourager, nous conseillons aux débutants ou novices de pêcher en descendant.





## S A I S O N S

---

Pour nos contrées, la saison de la pêche à la truite commence dans des conditions avantageuses vers les premiers jours de mars. Lorsque le mois de février est clément, vous pouvez déjà, pendant le milieu du jour, par un temps doux et ensoleillé, et pour autant que les eaux soient bonnes, faire une capture qui, sans être brillante, vous donnera d'autant plus de satisfaction que vous avez été privé depuis longtemps du plaisir de glisser une belle truite dans votre panier.

En mars, à partir de midi, par un temps sombre, calme et tiède, vous aurez les plus grandes chances de réussir.

Le mois d'avril augmentera encore vos chances de succès : pendant ce mois, les mouches d'eau commencent à devenir abondantes, la truite y a déjà pris goût, les jours sont plus longs, les soirées plus chaudes, et les rivières ont repris l'état normal qui leur a manqué souvent pendant les mois précédents, surtout dans les pays montagneux où la fonte des neiges est lente à s'accomplir.

Malheureusement, jusqu'à cette époque de l'année, la truite ne se trouve pas dans de bonnes conditions pour figurer avec honneur sur la table du gourmet. Affaiblie par les fatigues du fraîcheur et les privations de l'hiver, elle a une chair molle et dépourvue de la saveur qu'elle acquiert à partir du mois de mai. Cependant, le pêcheur ne doit pas s'arrêter à ce détail, car la plupart du temps ce n'est pas lui qui mange les truites qu'il prend. Pour lui,

Le plaisir d'une abondante capture,  
Vaut bien celui d'une riche friture.

Si mai est le mois des fleurs, tant chanté par les poètes, il est aussi le mois béni du pêcheur à la mouche artificielle. Lorsque le vent suit une des directions comprises entre le sud-est et le sud-ouest, que la température est douce, qu'une brise légère caresse la surface de l'eau, que le ciel est couvert ou nuageux avec, de temps en temps, un rayon de soleil bienfaisant, vous serez obligé, si vous pêchez dans une rivière où la truite abonde, de suppléer à l'insuffisance de votre panier.

La première quinzaine de juin sera consacrée à la pêche des grosses truites, très friandes de la grande mouche d'eau qui *bat son plein* à ce moment.

A partir du 15 juin jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, la pêche à la mouche artificielle va en déclinant, les insectes d'eau se faisant de plus en plus rares.

Les truites, rassasiées, du reste, de ce mets délicat, ont pris de l'embonpoint et se sont réfugiées dans les gouffres, d'où elles ne sortent que le soir et le matin pendant quelques instants pour aller chasser dans les courants les verons, les chabots, etc.

Mais si la truite boude le pêcheur à la mouche pendant l'été, il n'en est pas de même de l'ombre commun et du chevenne, poissons dont nous parlerons plus loin.

En octobre, les truites recherchent les frayères et ne mordent plus que très rarement à la mouche.





## TEMPS ET EAUX

---

Nous ne serons pas assez présomptueux pour vouloir indiquer d'une façon absolue quels sont les temps qui conviennent le mieux : celui qui pourrait le faire n'est pas encore né, et, sous ce rapport, bien des choses sont encore à l'état de mystère. Nous nous bornerons donc à dire ce qui, en général, se présente le plus souvent.

D'abord, il faut couper court à cette erreur généralement répandue que c'est surtout dans les moments d'orage que la pêche à la mouche est fructueuse ; c'est précisément le contraire.

Lorsque le ciel est chargé de lourds et épais nuages, que le tonnerre gronde, que la chaleur est suffocante, tous les êtres animés subissent l'influence de ce désordre atmosphérique. Vous n'apercevrez pas une mouche sur la rivière et aucune truite ne montera pour prendre la mouche artificielle que vous lui offrirez.

Mais la situation change lorsque, après une pluie rafraîchissante, l'orage s'est dissipé. Tout semble renaître : les mouches reprennent

leur vol et le poisson se met à leur poursuite.

Bien entendu, il ne faut pas que la pluie ait troublé les eaux ; en ce cas, vous devez attendre qu'elles commencent à reprendre leur limpidité ; ce moment est souvent très favorable. Une remarque cependant à cet égard. Si le versant de la rivière se compose de bois, de prairies, de terrains cultivés à l'engrais naturel, vous pouvez pêcher aussitôt que l'eau a repris une transparence suffisante pour permettre à la truite d'apercevoir la mouche ; mais si les eaux qui viennent grossir et salir la rivière ont arrosé une contrée où la grande culture fait emploi d'engrais chimiques, le poisson deviendra malade et aura besoin d'un certain temps pour se remettre. Dans le premier cas, vous avez des chances de réussir ; dans le second, aucune.

Le pêcheur à la mouche artificielle a des ennemis parmi lesquels il faut citer le soleil et l'eau limpide. Lorsque les deux se réunissent et qu'il s'y ajoute un vent d'est sec et froid, le pêcheur fera chose prudente en restant tranquillement chez lui.

Cependant, en février, en mars et en avril, la truite est affamée et le soleil n'ayant pas encore assez de force pour chauffer l'eau, vous pourrez en prendre quelques-unes par temps clair et vent faible.

Il sera inutile de vous déranger lorsque la rivière roulera des eaux grossies par la fonte des neiges : bien que cette circonstance

n'empêche pas les insectes de sortir de l'eau, aucune truite ne viendra à la surface pour les happen.

Si le brouillard couvre l'eau, le pêcheur doit choisir un endroit où il pourra fumer une pipe bien à son aise; car alors la truite ne cherche pas sa nourriture à la surface, par suite de l'absence de mouches que le froid empêche d'éclore ou de voler.

Aussi longtemps que le brouillard ne sera pas dissipé, toutes les tentatives du pêcheur seront vaines.

Les vents compris entre le sud-est et le sud-ouest sont les meilleurs. S'ils sont accompagnés d'un ciel couvert ou nuageux et si leur force n'a d'autre conséquence que d'agiter légèrement la surface de l'eau, mettez-vous gaiement en campagne; le succès sera certain neuf fois sur dix.

Vous voyez, mes chers amis, que dans le cas le plus favorable je fais encore une exception. Voici pourquoi :

Un jour — c'était dans la première quinzaine de juin, — je résolus d'aller pêcher dans le Hoyoux, à Modave. Depuis une semaine, le temps avait été très mauvais pour la pêche et j'espérais arriver juste au moment où un changement favorable se produirait. Mon attente fut trompée au point que vers les trois heures de l'après-midi, n'ayant aperçu ni insectes ni poissons, je me disposais à reprendre le chemin

de Bruxelles. Le temps de démonter ma canne, de remettre en ordre mes autres engins dans le panier, de fumer une pipe en faisant un bout de causette avec un fermier, riverain du Hoyoux, avait suffi pour que la situation changeât comme par enchantement.

Brusquement, le vent qui soufflait du nord, venait de passer au sud; pas la moindre brise ne se faisait sentir, la température se réchauffait et, aussitôt, se produisit l'heureux moment que j'avais attendu en vain toute la journée. Les grandes mouches d'eau (*Grey Drake*) firent leur apparition, se jetant par myriades sur la rivière pour y déposer leurs œufs. Les grosses truites, privées d'insectes pendant plusieurs jours, se ruèrent alors, comme prises de folie, sur la manne qui leur tombait en si grande abondance. Le spectacle était vraiment magnifique.

Faut-il vous dire qu'en moins de temps qu'il ne m'en faut pour l'écrire, ma ligne était remise à l'eau? Sans perdre une minute, je pêchai jusqu'à la nuit, et, à ma rentrée à l'hôtel, 84 grosses truites, dont 2 pesant plus d'un kilog. étaient entassées dans mon panier et dans un autre grand panier de ménage que j'avais dû emprunter à une brave femme qui jardinait au bord de la rivière. Encouragé par ce brillant succès, et prévoyant que le lendemain me donnerait encore une bonne journée de pêche, je résolus de rester un jour de plus que je ne me l'étais proposé.

C'était de la gourmandise et j'en fus puni. Je ne m'étais pas trompé quant au temps, qui fut encore plus beau que la veille. Dans l'après-midi, les grandes mouches arrivèrent de nouveau par milliers sur la rivière, mais pas une truite, vous lisez bien, pas une, ne vint à la surface pour les prendre.

Qu'en conclure, sinon qu'elles s'en étaient gorgées jusqu'à satiété la veille, et que, digérant leur plantureux repas, l'appétit les avait complètement abandonnées?

J'ai voulu par ce petit souvenir vous prouver que même lorsque toutes les conditions sont, en apparence, très favorables, il peut arriver qu'une belle pêche en perspective se traduise par une bredouille complète.

En mars et en avril, l'instant qui précède la chute d'une giboulée et celui qui la suit sont très favorables.

A l'approche d'une pluie douce, la truite montera pour prendre les insectes à la surface.

Pendant les jours de grandes chaleurs, il faut pêcher le matin très tôt et le soir jusqu'à la nuit sombre.

Au contraire, en février, en mars et en avril, c'est le milieu du jour qui vous réussira le mieux ; par temps froid, le ciel devra être couvert et le vent nul ou à peu près. Si, exceptionnellement, en mars et en avril, on jouit de soirées tièdes et tranquilles, il faut savoir en profiter.

Telles sont les indications générales que nous

pouvons donner sur cette question difficile à résoudre : Quel est le meilleur temps pour pêcher à la mouche artificielle ? Nous répétons qu'il n'y a rien d'absolu dans ce que nous avons dit et qu'il peut arriver parfois que toutes les prévisions soient modifiées.



## QUAND ET COMMENT FAUT-IL FERRER?

---

Aussitôt que le poisson arrive à la surface pour prendre la mouche, ce qui est indiqué par une ondulation sphérique produite par la tête, le corps ou la queue du poisson, il faut ferrer. On ne saurait le faire assez vite, car on ne doit pas donner à la truite le temps de s'apercevoir de la supercherie du pêcheur. Afin de ne pas agrandir le trou formé par l'hameçon ou déchirer la bouche du poisson, vous ferrerez légèrement, surtout si vous pêchez en descendant. Pour cela, vous n'appuierez point la main sur le fil de la ligne; la résistance du cliquet du moulinet jointe à celle de l'eau suffira pour faire entrer le dard dans la bouche du poisson. Le mouvement de ferrer consiste simplement en un petit coup du poignet. Lorsque l'on pêche en montant, dans les gouffres, pendant la saison des grosses truites, c'est-à-dire en mai et en juin, il faut donner une plus forte secousse, parce que ces poissons ont la bouche très dure et garnie de petites dents sur lesquelles l'hameçon pourrait glisser s'il n'était pas tiré avec suffisamment de force. Dans ce cas, il est bon d'appuyer la main

sur le fil de la ligne afin d'augmenter la résistance.

Dans les forts rapides et les remous, ou lorsque l'eau est fortement agitée par le vent, il arrive que le pêcheur ne distingue pas bien l'attaque du poisson. Celle-ci se manifestera alors par une tension du pied de ligne qui aura pour effet de soulever la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> mouche. Ferrez aussitôt que vous apercevez ce mouvement.



## DU CHOIX DES MOUCHES

---

Du choix judicieux et rationnel des mouches, dépendra la réussite du pêcheur. Son but doit être d'imiter la nature le plus fidélement possible. Si le choix des mouches n'avait que l'importance secondaire que lui accordent certains pêcheurs, la pêche à la mouche artificielle se réduirait à fort peu de chose. Il suffirait, en effet, de se procurer de bons engins, de savoir lancer la ligne et d'y attacher, au petit bonheur, une mouche grise, noire ou rousse. Rien de plus simple, comme on voit. Nous avons souvent entendu dire : « A quoi bon ces différentes espèces de mouches ? mon carnet n'en contient que quatre ou cinq et je prends des truites. » — Eh oui, mon cher confrère, vous prenez des truites ! Mais la question n'est pas de savoir si, en suivant votre système, il est possible de prendre des truites ; elle doit se poser comme ceci : Comment faut-il faire pour prendre le plus grand nombre de truites possible ?... Il est trop aisément de s'en rapporter au hasard qui n'exige ni jugement, ni expérience, ni observation.

S'il nous était donné un jour de pêcher ensemble, dans la même rivière, ce n'est pas de

votre côté, nous vous l'assurons, que la ménagère, à notre rentrée au logis, tournerait ses yeux, curieuse de constater le résultat de notre pêche.

Votre panier, à côté du nôtre, ferait un triste effet; et cela parce que vous vous seriez confiné dans votre système étroit et commode, tandis que nous, observateur constant des phénomènes de la nature, nous aurions pris exemple sur elle et présenté au poisson des mouches ressemblant aux insectes dont il fait sa nourriture.

Quand j'étais enfant, l'hameçon de ma ligne se composait d'une épingle recourbée. Je prenais néanmoins des vérons, des goujons, voire même parfois une petite truite ou un petit chevenne. Eh bien, parce que j'obtenais quelque succès malgré ces mauvaises conditions, oserait-on prétendre que mon système était bon, suffisant et pouvait être imité? Ce serait absurde de le soutenir. Cependant, il en est de même en ce qui concerne la pêche à la mouche artificielle. La truite est un poisson fort rusé; et pour obtenir le maximum de succès, il faut déployer le maximum d'art, je dirai même de science.

Voulez-vous quelques exemples de la nécessité de bien choisir les mouches? Pêchez en mars avec la grande mouche de mai et vous rentrerez bredouille à la maison. Servez-vous en août et en septembre de certaines mouches de mai; le résultat sera le même. Lorsque la grande mouche de mai voltige sur l'eau, en

mai ou en juin; allez donc présenter à la truite votre belle mouche rousse : vous attendrez sous l'orme, car vous attendrez longtemps une truite, tandis que votre camarade employant la mouche de la saison et propre au moment de la journée remplira son panier — à votre grande surprise.

Quand vous arrivez au bord de la rivière observez bien ce qui se passe à la surface et sur les rives. Si vous apercevez un insecte, employez l'espèce de mouche qui lui ressemble. Si vous ne découvrez rien, inspectez les buissons, regardez sous les feuilles et contre les branches, du côté opposé au vent. Vous y trouverez souvent l'indication qui vous est nécessaire. Si vos recherches n'ont pu vous guider sûrement, employez les mouches probables, c'est-à-dire celles qui font généralement leur apparition à l'époque où vous pêchez, et continuez ainsi jusqu'à ce que vous soyez fixé par un signe quelconque. Nous ne saurions assez recommander de surveiller constamment la surface de l'eau, parce que beaucoup de mouches éclosent sans prendre leur vol immédiatement, et se laissent emporter par le courant jusqu'à ce qu'elles s'accrochent à un brin d'herbe, une pierre ou un buisson. Or, ce sont précisément les meilleures, la truite en faisant facilement sa proie. Il faut donc que le pêcheur soit averti de leur présence.

En résumé, suivez les conseils que vous donnera la nature et surtout ne tenez aucun

compte de ces théories vaines qui préconisent l'emploi de mouches sombres par un temps clair, de mouches claires par un temps sombre, de grandes mouches par grand vent et eau trouble, etc. Présentez à la truite la mouche artificielle qui se rapproche le plus de l'insecte dont elle fait sa proie; vous serez ainsi dans le vrai et le rationnel et vous n'aurez qu'à vous féliciter.



## LES MOUCHES ARTIFICIELLES ET LES INSECTES

---

On peut ranger les mouches artificielles en trois catégories :

*A.* Les mouches artificielles imitant les mouches naturelles qui naissent dans l'eau, comme les éphémères, les phryganes, les perles;

*B.* Celles qui représentent des insectes naissant hors de l'eau, comme les diptères, les hémiptères, les scarabées, les chenilles, etc.;

*C.* Celles qui n'ont aucune ressemblance avec les insectes et que l'on est convenu d'appeler, pour cette raison, mouches de fantaisie.

Incontestablement, les mouches d'eau doivent être recommandées en premier lieu. Il est rationnel, en effet, de les utiliser préférablement à toutes autres puisqu'elles constituent la nourriture habituelle et régulière de la truite, qui depuis sa naissance a pu en apprécier la saveur et la délicatesse.

Elles sont généralement peu connues; cependant, le pêcheur à la mouche artificielle doit être à même d'en distinguer les différentes espèces lorsqu'elles apparaissent sur l'eau ou qu'elles voltigent dans l'air.

La rivière est comme le livre ouvert du

pêcheur; c'est elle qui le guidera suivant les faits dont il sera témoin, qu'ils se produisent à la surface de l'eau, dans l'atmosphère qui la domine ou dans les buissons ou les herbes qui la bordent.

Pour faciliter ses observations, nous avons reproduit, avec les couleurs et les dimensions réelles (Voyez pl. II) les mouches dont il devra employer les imitations. Il lui sera aussi très utile d'avoir quelques notions sur les mœurs et les habitudes des mouches d'eau.

Commençons par

### Les Ephémères

On sait qu'en grec le mot éphémère signifie « qui ne vit qu'un jour ».

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que les éphémères employés pour la pêche à la mouche artificielle ont une existence aussi courte qu'on le suppose généralement.

La durée de leur vie, après leur éclosion, dépend de l'état de la température et peut varier de deux à dix jours. Ils ne font leur apparition que pour se consacrer uniquement à leur reproduction, car ils meurent aussitôt que l'œuvre en est accomplie; ils ne mangent pas pendant leur séjour à l'air.

Il est facile de les reconnaître à leur queue fourchue, à leurs ailes délicates qui sont

redressées et se touchent par leur extrémité supérieure, lorsqu'ils sont au repos.

Ce que les éphémères présentent de plus intéressant, c'est une particularité de leur développement que l'on ne retrouve pas chez d'autres insectes. Aussitôt qu'ils abandonnent leur existence aquatique, ils se transforment de nouveau, se dépouillent de leur peau et de leurs ailes, et leur couleur qui, pour la plupart d'entre eux, était sombre au début, prend des tons vifs et éclatants (1). Il est facile de suivre, comme nous l'avons fait souvent nous-même, les différentes phases de cette dernière transformation. Pour cela, il suffira de prendre très délicatement, au moment où il sort de l'eau, un éphémère que vous placerez dans un petit tube en verre fermé de chaque côté par un morceau de liège permettant l'entrée de l'air dans le tube.

L'éphémère se tiendra d'abord immobile un certain temps, les ailes étendues horizontalement; puis, vous assisterez à un curieux spectacle. L'insecte commencera à imprimer à tout son corps un tremblement continu; sous cette influence, son enveloppe se fendra par la partie supérieure et tombera avec les ailes; alors apparaîtront de nouvelles ailes se redressant sur un corps dont la couleur aura entièrement changé. L'insecte se repose

---

(1) Voyez planche II, fig. 4, 1<sup>re</sup> forme, et fig. 5, 2<sup>e</sup> forme.

ensuite quelques instants, se dégage de son enveloppe primitive; et si vous le rendez à la liberté, il disparaîtra à vos yeux, d'un vol rapide, pour aller à la recherche, dans les buissons ou sur les arbres qui bordent la rivière, de la compagne qui doit l'aider à perpétuer son espèce.

Par une belle et tranquille soirée d'avril, de mai ou de juin, un spectacle merveilleux et plein de promesses s'offrira aux yeux du pêcheur. Il verra les éphémères célébrant leurs noces et se balançant dans les airs sous les rayons d'or du soleil couchant, qui donnent à leurs couleurs un éclat particulier. Ils s'élèvent et s'abaissent au-dessus des eaux, sans qu'on puisse suivre les mouvements rapides de leurs ailes scintillantes, et voltigent sans discontinuer pendant le peu d'heures que durera la fête nuptiale; la fin sera marquée par la mort immédiate du mâle. La femelle, après la fécondation, se retire dans le feuillage, puis, un ou plusieurs jours après, suivant l'état de la température, dépose ses œufs sur la rivière et meurt à son tour.

Parlons maintenant des

### Phryganes

Les larves de phryganes se confectionnent une coque avec des matériaux très divers. Elles emploient tantôt des brins d'herbe fins posés en travers, tantôt des brins plus épais; elles se servent aussi de brins dans le sens

de la longueur, ou encore de débris de bois ou d'écorces qu'elles entrelacent sans ordre. Ces larves sont foncées et verdâtres; leurs six pattes s'allongent en avant; en arrière, elles sont armées de deux crochets à l'aide desquels elles fixent leur coque. Elles se tiennent dans le voisinage des roseaux. Dans les rivières à courant rapide, elles attachent leur enveloppe aux pierres du fond afin qu'elle ne soit pas emportée par le courant. J'ai souvent trouvé dans l'estomac des truites, des quantités de phryganes encore entourées de leur coque.

D'avril à juin, suivant les espèces, la larve se transforme en insecte parfait et sort de l'eau lorsque la température est chaude.

Les œufs de la femelle sont visibles; ils sont attachés à la partie inférieure et postérieure du corps; ils se détachent et tombent sur l'eau pendant le vol de l'insecte.

Enfin, voici

### Les Perles

Ces insectes commencent à faire leur apparition vers la fin du mois d'avril. Une variété, cependant, se montre déjà en février. Ils ne quittent pas les bords de la rivière où ils se cachent sous les feuilles des buissons. Ils ont, au repos, les ailes aplatises sur le dos; si on les dérange, ils ne s'envolent pas et se bornent à courir à une certaine distance. Leur vol ne dure

qu'un instant et ne devient véritablement actif que par un temps chaud et ensoleillé. Les femelles agglutinent leurs œufs dans une excavation de leur abdomen. Après qu'ils ont été fécondés, elles les laissent choir sous forme de grumeaux lorsqu'elles voltigent au-dessus de l'eau. Les larves qui sortent de ces œufs sont, à part les ailes, très analogues aux insectes parfaits. Elles séjournent de préférence dans les eaux courantes et surtout dans les ruisseaux qui traversent les contrées montagneuses. Elles se tiennent sous les pierres et parmi les débris de bois, d'écorces, etc., qui s'amoncellent au fond de l'eau. Lorsque les nymphes sortent de l'eau, elles grimpent sur une tige ou sur une pierre et y attendent leur transformation à l'état d'insecte parfait.

La chaleur et le soleil sont nécessaires à cette transformation, qui se fait parfois instantanément lorsque la nymphe arrive à la surface de l'eau.

### Mouches diverses

*(Diptères, hémiptères, scarabées, chenilles, etc.)*

Il serait trop long de faire la description des diverses mouches qui naissent hors de l'eau; leurs mœurs et leurs habitudes ne présentent pas d'intérêt pour le pêcheur, qui ne les emploiera qu'à défaut de mouches d'eau et dans des cas exceptionnels. Nous indiquerons plus

loin, pour chacun de ces insectes, la manière de les utiliser et les moments où l'on peut en faire usage; mais nous dirons dès maintenant que les temps venteux et les eaux un peu troublées par les fortes pluies, sont, en général, les conditions les plus favorables à leur emploi. Elles pourront encore servir dans les eaux où l'on ne pêche jamais et où le poisson n'a pas une nourriture suffisante.

### Mouches de fantaisie

Il existe un nombre considérable de mouches de fantaisie. C'est surtout en Angleterre que sévit la manie d'en inventer.

Chose curieuse, elles portent presque toutes le nom d'un major, d'un colonel ou d'un général.

Bien qu'ayant été simplement caporal éphémère de la garde civique de notre commune, nous avons voulu, nous aussi, créer une mouche de fantaisie. Pour cela, nous nous sommes borné à faire une réduction d'une grande mouche à saumon (The Parson). Nous avons ainsi obtenu une gentille petite mouche qui n'est pas plus mauvaise que celles de nos frères d'armes anglais.

Nous l'avons baptisée du nom de « Kaporal Favourite ».

Il ne faut faire aucun cas des mouches de

fantaisie. Si, parfois, elles donnent un bon résultat, c'est grâce à une certaine ressemblance qu'elles ont avec des mouches naturelles. Il vaut donc mieux se servir de mouches qui imitent bien les mouches naturelles.

---

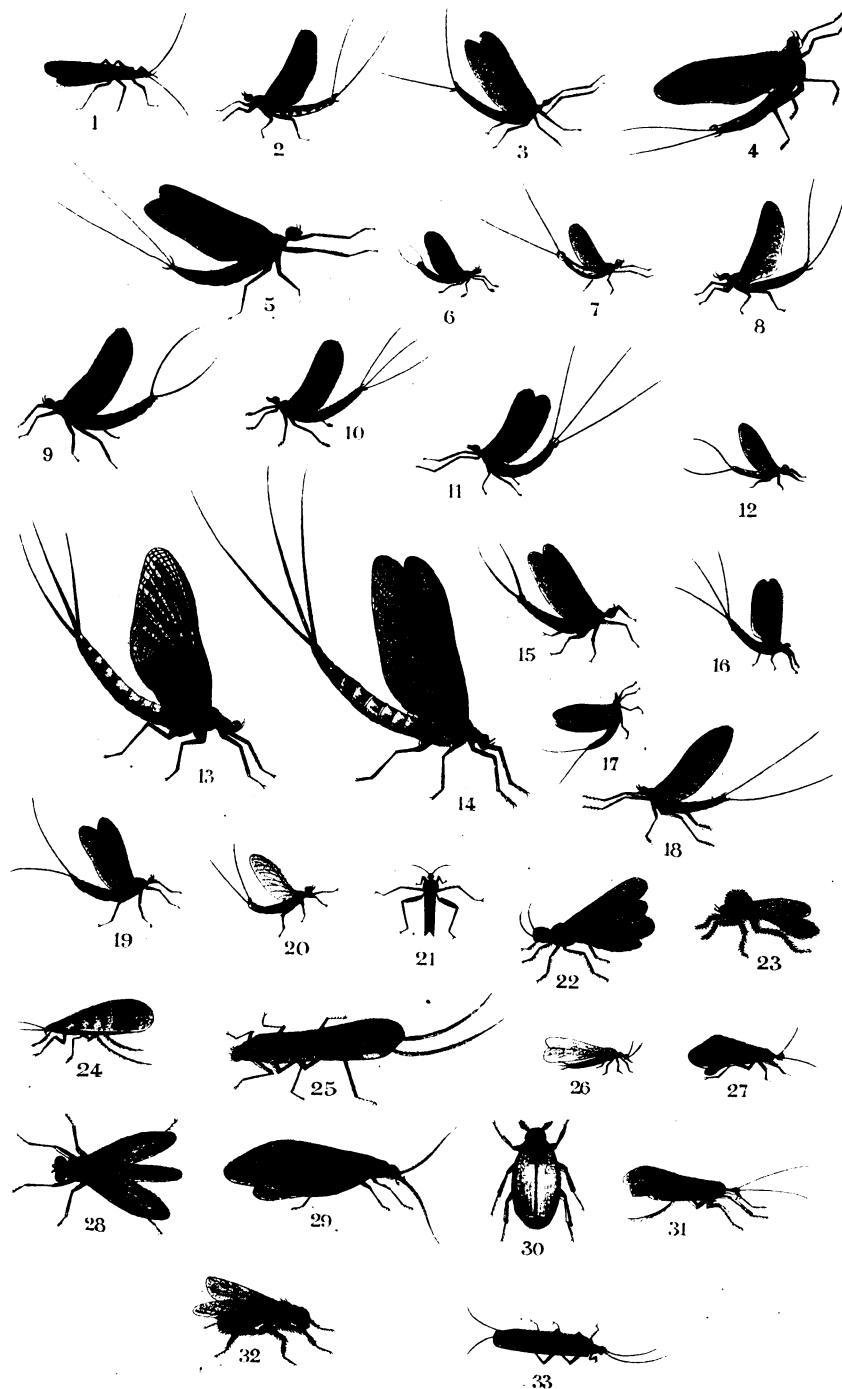
Nous allons maintenant passer en revue, un à un, tous les insectes qui figurent à la planche II.

#### Fig. 1. La petite perle de février

Dans le commerce : *Februar Fly* ou *Rothe Fly*

De toutes les mouches, c'est la première à employer. Elle sort généralement de l'eau du 15 février au 15 mars, suivant que le printemps est plus ou moins précoce. Au moment de l'éclosion, on la voit se débattre contre le courant et gagner péniblement la rive en rasant la surface de l'eau et en agitant les ailes. Nous ne l'avons jamais aperçue sur de forts courants ; elle préfère les demi-courants et surtout les parties tranquilles peu profondes, à côté des courants. L'éclosion a lieu vers le milieu du jour lorsque le soleil nous envoie ses premiers chauds rayons.

Certains ouvrages anglais la représentent comme étant d'un rouge vif et les fabricants l'imitent en conséquence : de là le nom de *Red Fly* (mouche rouge) qu'ils lui donnent.





Dans nos contrées, elle a le corps brun et les ailes supérieures gris-foncé et tachetées de brun. Un petit point rouge presque imperceptible se remarque en dessous et à la naissance des ailes inférieures qui sont presque blanches. Il ne faut donc pas pour l'imiter employer la couleur rouge ; quant à nous, nous nous servons d'une mouche d'un gris brun qui n'est autre chose qu'un tout petit March Brown (réduction du n° 4) et qui nous réussit très bien.

La petite perle de février éclôt parfois par une température assez basse ; nous l'avons déjà observée par 6 1/2 degrés au-dessus de zéro.

A placer comme mouche noyée.

**Fig. 2. Le petit éphémère bleu de mars (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *Blue Dun*

Comme l'indique la figure, cette mouche a les ailes d'un bleu pâle et le corps olivâtre. Les couleurs varient quelque peu suivant les rivières, ce qui est, du reste, le cas pour beaucoup d'autres mouches. Elle sort de l'eau dans la première quinzaine de mars et même plus tard. Elle est très abondante et constitue un excellent appât, parce qu'elle se laisse emporter par le courant pendant quelques instants avant de gagner la rive et qu'ainsi le poisson a le temps de la happen au passage. On ne la voit pas sur les très forts courants. Elle a besoin d'un temps

sombre et calme pour éclore. Le calme qui suit une giboulée lui convient très bien. La chaleur ne lui est pas nécessaire.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 3. Le petit éphémère bleu de mars (2<sup>e</sup> forme)**

Dans le commerce : *Red Spinner*

C'est l'éphémère précédent transformé. Il a pris des ailes et un corps nouveaux. Lorsqu'il vole au soleil, son corps est d'un rouge vif, éclatant. On le voit quand la température est douce et l'atmosphère tranquille, principalement à l'approche de la nuit et pendant la soirée.

Les Red Spinner se rassemblent alors, en voltigeant au-dessus de l'eau pour accomplir l'œuvre de la reproduction. Lorsque le soleil darde des rayons trop brûlants ou que le vent souffle, ils se retirent et on ne les revoit que quand le soleil a disparu et que le calme est revenu.

Cette mouche est longtemps de saison, non qu'elle ait une vie plus longue que les autres, mais à cause de sa ressemblance avec plusieurs éphémères parvenus à leur dernière forme et dont l'apparition a lieu plus tard.

Le pêcheur doit donc avoir constamment des Red Spinner dans son carnet.

A placer comme mouche dansante.

**Fig. 4. L'éphémère brun du printemps (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *March Brown*

De même que le petit éphémère bleu (Blue Dun), l'éphémère brun du printemps éclôt dans le milieu du jour, par un temps sombre et calme; seulement, il demande plus de chaleur que le précédent. Par un doux après-midi de fin mars, vous verrez les demi-courants en charrier des quantités considérables. Les ailes déployées, ils se laissent aller à la dérive comme de frêles esquifs privés de leur équipage, jusqu'à ce que le vent ou les vagues les conduisent au port qui, pour eux, se présente sous la forme d'un brin d'herbe, d'une racine, etc., auxquels ils s'accrochent vivement.

C'est le moment où les truites en font un délicieux repas. Aussi le pêcheur n'a-t-il pas une minute à perdre; l'occasion est belle et comme elle dure malheureusement peu, il s'agit d'en profiter, car le succès sera *absolument certain*.

Nous plaçons cette mouche en tête de toutes les autres et nous la considérons comme la vraie providence du pêcheur. On peut l'employer de mars à septembre parce qu'elle se rapproche beaucoup, comme nuances, d'autres éphémères, phryganes et perles qui naissent pendant la période que nous venons d'indiquer.

Seulement, le pêcheur doit en avoir de trois

dimensions différentes. D'abord, celle qui représente le n° 4 et qui pourra remplacer le n° 18 (éphémère d'août); une plus petite qui servira pour le n° 1 (petite perle de février) et pour le n° 27 (phrygane de mai); et une grande pour imiter le n° 25 (mouche d'aulne) et le n° 29 (mouche de vase).

Comme pour le Red Spinner (fig. 3), le pêcheur doit donc avoir en tout temps des March Brown dans son carnet.

A placer comme mouche noyée.

**Fig. 5. L'éphémère brun du printemps (2<sup>e</sup> forme)**

Dans le commerce : *Great Red Spinner*

Il y a peu de différence entre cette mouche et le n° 3 (Red Spinner). Elle est seulement un peu plus grande et ses ailes ne sont pas aussi transparentes. A la rigueur, on peut employer indifféremment l'une ou l'autre.

Le Great Red Spinner est à utiliser par les journées chaudes et ensoleillées de mars et d'avril et même de mai. Une soirée tiède et tranquille lui convient aussi très bien. La femelle ne se pose pas sur la rivière pour se débarrasser de ses œufs; elle les y laisse tomber pendant qu'elle voltige.

Il faut donc faire sautiller la mouche et, par conséquent, la placer comme mouche dansante. Elle est d'une grande utilité et sert encore

lorsqu'on ne la voit plus sur l'eau, parce que le poisson, qui en a goûté, en est très friand.

Au besoin, le Great Red Spinner remplacera non seulement le n° 3 (Red Spinner), mais aussi la deuxième forme de l'éphémère d'août, qui figure au n° 16 sous sa première forme.

**Fig. 6. Le petit éphémère gris d'avril (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *Iron Blue Dun*

Voici un des plus petits éphémères de pêche; mais il n'en est pas moins bon pour cela. Les journées sombres et calmes, bien que froides, le font éclore. Sous ce rapport, il a beaucoup d'analogie avec le petit éphémère de mars (Blue Dun). On le voit en très grand nombre sur les forts courants. Ne convient ni le matin ni le soir.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 7. Le petit éphémère d'avril (2<sup>e</sup> forme)**

Dans le commerce : *Jenny Spinner*

Par une douce soirée d'avril, vous apercevrez sur la rivière une espèce de brouillard qu'on dirait formé de légers flocons de neige : ce sont les petits éphémères d'avril transformés. Du gris de fer, ils sont passés au blanc vif. Ils sont tellement frêles, que le moindre souffle de vent

les oblige à se réfugier dans les buissons. Il faut donc les employer lorsque l'atmosphère est absolument calme. Pêchez alors la truite dans les forts courants et les cascades; c'est là que les Jenny Spinner vont déposer leurs œufs et c'est là aussi que la truite cherche à se débarrasser des petites sangsues vertes qui, dans certains cours d'eau, se sont attachées à son corps pendant la période d'hiver.

A placer comme mouche dansante.

**Fig. 8. Le petit éphémère jaune de mai (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *Little Jelow Mai Dun*

Il fait son éclosion par temps chaud et ensoleillé et prend son vol à sa sortie de l'eau. Se trouve sur les courants. Ne doit pas être employé lorsqu'on ne le voit pas sur l'eau. Cet insecte n'est pas fort abondant et son emploi est de peu de durée.

A placer comme mouche noyée.

**Fig. 9. Le petit éphémère jaune de mai (2<sup>e</sup> forme)**

Dans le commerce : *Lickt Amber Palmer*

C'est la transformation du n° 8. Vous pourrez l'employer par temps chaud jusqu'à la nuit. Est de saison jusque vers la fin du mois de mai.

A placer comme mouche dansante.

**Fig. 10. Le petit éphémère brun de mai (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *Turquay Brown*

Voici, de nouveau, un éphémère brun, qui, fort abondant en mai, donnera beaucoup de satisfaction au pêcheur et lui fera prendre en patience l'arrivée du grand éphémère dont nous parlerons tantôt. C'est un excellent appât. On pourra l'employer depuis le matin jusqu'à la soirée par temps couvert. Il ne diffère guère que par la taille de l'éphémère brun de mars (March Brown fig. 4), de sorte que la mouche que nous avons recommandée pour imiter la petite perle de février et la phrygane de mai, c'est-à-dire un petit March Brown, conviendrait très bien.

A placer comme mouche noyée.

**Fig. 11. Le petit éphémère brun de mai (2<sup>e</sup> forme)**

Dans le commerce : *Little Dark Spinner*

Contrairement aux autres éphémères, le petit éphémère brun de mai prend sous sa deuxième forme à peu près les couleurs sombres qu'il avait à sa sortie de l'eau : les ailes sont un peu plus transparentes et le corps, de brun qu'il était, est devenu violet foncé. Il faut se servir de cet insecte au crépuscule du soir et jusqu'à la nuit sombre.

A placer comme mouche dansante.

**Fig. 12. Le petit éphémère bleu de mai**

Dans le commerce : *Sky Blue*

Encore un très petit éphémère. Il fait son éclosion par temps chaud et ne craint pas le soleil. Se voit dans les parties tranquilles ou sur les faibles courants. Nous ne vous donnons pas sa transformation, parcequ'elle est presque semblable à celle de la première forme. Le *Sky Blue* peut donc être employé au lieu de sa transformation.

A placer comme mouche noyée ou glissante au moment de l'éclosion et comme mouche dansante lorsque l'insecte vient voltiger sur la rivière pour y déposer ses œufs.

**Fig. 13. Le grand éphémère de mai (1<sup>re</sup> forme)**

Dans le commerce : *Green Drake*

Il serait plus logique d'appeler cette mouche, « Grand éphémère de juin », car c'est surtout pendant ce mois qu'elle fait son éclosion. Elle apparaît lorsque la température est chaude. Si vous avez la chance de pêcher par une journée nuageuse, alors qu'une légère brise du midi fera rider la surface de l'eau, vous êtes assuré d'une réussite complète. Pour cela, cependant, il vous faudra pêcher les faibles courants et surtout les parties tranquilles et profondes. C'est là que se tiennent de préférence les nymphes du grand éphémère de mai et là aussi, par conséquent,

que les grosses truites se rassemblent pour s'en offrir de copieux repas lorsque ces nymphes passent à l'état d'insecte parfait et montent à la surface.

On voit cette mouche en extrême abondance sur le Bocq et le Hoyoux, où son emploi permet de faire des captures miraculeuses. Vous pouvez l'utiliser de 10 heures du matin à 5 heures du soir. S'il existe des herbes dans le lit de la rivière, vous agirez prudemment en plaçant une seule mouche à votre ligne. S'il n'en existe pas, et afin de pouvoir faire des coups doubles, vous placerez deux *Green Drake*, l'un à 1<sup>m</sup>50 de l'autre et vous les traînerez sur l'eau en agitant votre ligne par petites saccades. Autant que possible vous pêcherez en montant.

Le *Green Drake* est une mouche que la truite affectionne. Lorsqu'elle arrive en grande quantité sur l'eau, la truite en fait sa nourriture exclusive. A sa sortie de l'eau, elle déploie ses ailes, se débat un petit instant, et d'un vol lourd et difficile gagne la rive.

La pleine période d'éclosion dure 8 à 10 jours.

#### Fig. 14. Le grand éphémère de mai (2<sup>e</sup> forme)

Dans le commerce : *Grey Drake*

C'est la mouche précédente transformée. Ces deux mouches s'emploient dans les mêmes conditions, sauf que celle-ci n'apparaît qu'au

commencement de la soirée et ne doit pas par conséquent être utilisée pendant la journée.

Celà dit pour les jours de soleil, car lorsque la température est pluvieuse en même temps que chaude, vous la verrez sur l'eau beaucoup plus tôt.

Les grands éphémères de mai vont souvent à une assez longue distance de l'eau pour se reproduire. Le mâle est plus petit que la femelle; ses ailes sont un peu moins claires. Il ne reparait plus sur l'eau. Les femelles étant fécondées, se tiennent au repos dans les buissons en attendant que la température soit propice à la ponte. Elles quittent alors leurs retraites, viennent s'abattre sur l'eau, se débarrassent de leurs œufs et meurent. A ce moment, les grosses truites en font un tel massacre qu'elles en sont parfois gavées au point que le lendemain elles ne mordent plus.

Quand le *Grey Drake* apparaît sur la rivière, alors que l'éclosion du *Green Drake* n'est pas encore terminée, vous ferez bien de placer un *Green Drake* comme mouche noyée et un *Grey Drake* comme mouche dansante, surtout l'après-midi.

### Fig. 15. L'éphémère de juin

Dans le commerce : *Orange Dun*

Cet éphémère n'est pas fort abondant. Il fait son apparition dans le milieu du jour. Vous

pouvez l'employer jusqu'en juillet par temps sombre et chaud.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

### Fig. 16. L'éphémère de juillet

Dans le commerce : *Pale Evening Dun*

Comme le précédent, cet insecte ne se rencontre pas en abondance. Il fait son éclosion dans l'après-midi par temps sombre. Réussit assez bien dans la soirée, par eau claire.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

### Fig. 17. Le petit éphémère gris de juillet

Dans le commerce : *July Dun*

Cet éphémère vaut mieux que le précédent. On en voit parfois de grandes quantités sur l'eau qu'ils quittent quelques instants après leur éclosion ; la truite a donc le temps de venir les prendre à la surface. Ils ne sortent pas des forts courants. Vous pouvez employer le *July Dun* jusqu'en août.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

### Fig. 18. L'éphémère brun d'août

Dans le commerce : *August Dun*

Ainsi que nous l'avons dit en parlant de l'éphémère brun du printemps, l'éphémère brun d'août a beaucoup de ressemblance avec le

premier. On peut donc employer l'imitation du n°4 (*March Brown*). Il réclame un temps sombre et chaud. Se voit jusqu'au commencement de septembre.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 19. L'éphémère gris de septembre**

Dans le commerce : *Whirling Blue Dun*

Bonne mouche par temps sombre. Réussit même lorsque la température est assez froide. Dure tout le mois de septembre.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 20. L'éphémère bleu de septembre**

Dans le commerce : *Little Pale Blue Dun*

Nous voici arrivé au dernier éphémère de l'année.

Cette mouche est très abondante et doit être employée comme la précédente.

Transformée, elle ne vole que le soir, et est devenue tellement délicate qu'il est impossible de l'imiter.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 21. Le petit criquet du printemps**

Dans le commerce : *Water Cricket*

Nous vous indiquons cette mouche parce que les pêcheurs anglais en font beaucoup de cas;

mais nous ne partageons pas du tout leur engouement. Le petit criquet du printemps n'est pas pris par la truite lorsqu'il court sur l'eau. Nous en avons fait souvent l'observation dans des rivières pourtant très abondamment peuplées de truites. Ces insectes se nourrissent de petites mouches, ainsi que le font les grands criquets noirs que l'on voit sur l'eau en été et qui, eux aussi, laissent le poisson complètement indifférent.

Si vous faites comme nous, votre carnet ne contiendra pas le *Water Cricket*.

### Fig. 22. La grande mouche noire du printemps

Dans le commerce : *Great Dark Drone*

C'est en avril que l'on voit voltiger cette mouche, qui ne prend pas naissance dans l'eau. Elle est surtout abondante dans les endroits où la rivière est bordée de terres cultivées. Le vent ne l'empêchant pas de se balancer dans l'air, c'est lorsqu'il fera du vent que vous pourrez l'employer. Cette mouche réussit assez bien en avril et en mai parce que son imitation, placée comme mouche noyée, représente les jeunes grenouilles, à l'état de têtards, apportées dans la rivière par les pluies et dont les truites sont friandes. On peut même dire que cette imitation est bonne tout le temps; car indépendamment de ce que nous venons de dire,

on peut aussi l'employer comme chenille noire (*Black Palmer*), insecte que l'on rencontre du printemps à l'automne et dont nous parlerons plus loin.

Ne placez pas dans votre carnet ce que l'on appelle dans le commerce : *Great Dark Drone*; choisissez plutôt le *Black Palmer* et le *Sylver Black Palmer*.

#### Fig. 23. La mouche des excréments

Dans le commerce : *Cow-Dung Fly*

Cette mouche ne prend pas naissance dans l'eau. Elle est très commune à partir d'avril. On la rencontre partout où se trouvent des excréments, du fumier, etc. Elle ne doit être employée que par eau peu claire, et placée comme on veut; elle n'est pas d'un bon rapport. Il n'y aurait pas grand inconvénient à la supprimer du carnet.

#### Fig. 24. La phrygane aurore

Dans le commerce : *Cinnamon Fly*

Cette mouche sort généralement de l'eau vers le mois d'août. Lorsque la température est chaude et le temps pluvieux, elle voltige continuellement autour des buissons qui bordent la rivière. C'est à ce moment qu'il faut l'employer comme mouche dansante.

Fig. 25. **La mouche d'aulne**Dans le commerce : *Stone Fly*

La mouche d'aulne appartient à l'espèce « Perles » ; elle fait son éclosion en avril et au commencement de mai. Elle vit à peu près pendant trois semaines. Excessivement abondante sur certaines rivières, elle est introuvable sur d'autres. C'est ainsi que nous ne l'avons jamais vue ni sur le Bocq ni sur le Hoyoux, ce qui nous fait supposer que les eaux très froides ne lui conviennent pas. Elle se tient cachée sous les feuilles des aulnes et ne vole que pour venir boire à la rivière ou y déposer ses œufs. La ponte a lieu par une température chaude et surtout lorsque le soleil brille. Les Anglais l'appellent mouche des pierres. Nous avouons ne pas nous expliquer ce qui lui a valu ce nom, car, ainsi que nous venons de le dire, on la trouve presque toujours dans les buissons d'aulne.

Pour l'imitation, se servir d'un grand *March Brown* (voir n° 4).

A placer comme mouche noyée ou glissante.

Fig. 26. **Le moucheron orangé**Dans le commerce : *Orange Fly*

Cette mouche est bonne en août, lorsqu'il n'y a pas d'éphémère sur l'eau.

A placer comme mouche dansante.

**Fig. 27. La phrygane grise de mai**

Dans le commerce : *Green Tail*

Cette petite phrygane fait son apparition dans la deuxième quinzaine du mois d'avril et pendant le mois de mai. Elle dure jusqu'au commencement de juillet. C'est une excellente mouche que l'on imite très heureusement au moyen d'un petit *March Brown* (voir n° 4). Par temps clair et doux, on la voit voltiger très tôt le matin et très tard le soir. Si le ciel est sombre et pluvieux, vous la verrez, très active, toute la journée. La pluie chaude ne l'effraye point ; elle l'affronte même au point de se faire précipiter dans l'eau par les larges et lourdes gouttes des pluies d'été. Le moment de s'en servir est alors très favorable. C'est un des cas excessivement rares où le poisson monte à la surface lorsqu'il pleut.

La femelle porte ses œufs, de couleur verte, en dessous de la partie postérieure de l'abdomen. Elle les laisse tomber en voltigeant au-dessus de la rivière.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 28. La mouche de terre**

Dans le commerce : *Oak Fly*

A employer pendant le milieu du jour en mai, en juin et en juillet, lorsqu'il n'y a pas de

mouches d'eau sur la rivière et qu'il fait du vent.

On peut la placer indifféremment comme mouche noyée, glissante ou dansante.

**Fig. 29. La mouche de vase**

Dans le commerce : *Alder Fly*

Cette mouche d'eau fait son éclosion en mai et dure tout le mois. Lorsqu'il fait chaud, elle est très remuante. On la voit courir sur les pierres, sur les ponts et sur les buissons. Elle pourrait être, avec raison celle-ci, appelée mouche des pierres.

Pour l'imitation, prenez un grand *March Brown*, et placez-le comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 30. Le coléoptère rouge de juin**

Dans le commerce : *Marlow Buzz*

C'est un insecte de terre. Il est assez abondant au bord de la rivière pendant les chaudes journées d'été. Réussit assez bien lorsque l'eau est un peu trouble.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 31. La phrygane fauve**

Dans le commerce : *Willow Fly*

Cette phrygane sort de l'eau à la fin de la saison de la pêche, c'est-à-dire en septembre.

La placer comme mouche dansante parce qu'elle voltige sur les courants.

**Fig. 32. La mouche bleue**Dans le commerce : *Blue Bottle*

Ce n'est pas une mouche d'eau. On s'en sert en septembre à défaut de meilleure, par temps venteux.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Fig. 33. La perle verte**Dans le commerce : *Yellow Sally*

Cette perle sort de l'eau en mai et y revient pour déposer ses œufs. Ne s'en servir que lorsqu'on la voit sur la rivière ; car, en mai, il y a suffisamment de mouches bien meilleures.

A placer comme mouche noyée ou glissante.

**Les chenilles**

Nous ne nous servons que de deux espèces de chenilles : la rousse (*Red Palmer*) et la noire (*Black Palmer*, voir n° 22). Elles doivent toujours être placées comme mouches noyées ou glissantes et utilisées par temps venteux ou eau peu claire.

Elles sont bonnes toutes les deux à partir de mai.



## CONFECTION DES MOUCHES ARTIFICIELLES

---

Lorsque, étant gamin, nous fîmes nos premières armes comme pêcheur à la mouche artificielle, notre bourse était peu garnie et les mouches artificielles se vendaient fort cher chez les marchands du pays. La nécessité ayant toujours fait loi, nous confectionnions nous-même le peu de mouches que nous utilisions : une noire, une rouge, une grise et une blanche. Quelques bouts de laine, quelques morceaux de plumes de coq attachés à un mauvais hameçon monté sur du fil de cordonnier, faisaient toute l'affaire.

A cette époque, le poisson était d'une telle abondance que nous parvenions parfois à faire une belle capture de chevennes; il arrivait même que de temps en temps, une truite moins rusée que les autres venait se faire prendre à notre mouche grossièrement fabriquée. Nous ne conseillons cependant à personne de nous imiter.

Aujourd'hui, les fabricants anglais expédient sur tous les points du continent des mouches admirablement faites et d'un prix abordable pour tout le monde. Celui qui ne fait pas un

métier de la fabrication des mouches ne saurait atteindre à la perfection des fabricants anglais, nos maîtres depuis toujours dans ce genre d'industrie.

Nous n'encombrerons donc pas notre traité de la manière de fabriquer les mouches artificielles. Cependant, si vous tenez à utiliser vos loisirs à ce travail, nous vous renvoyons à l'ouvrage allemand de M. Max von dem Borne, tiré de l'anglais et traduit en français par M. Émile Gens, docteur en sciences naturelles à Verviers. Cette partie de l'ouvrage ne compte pas moins de quatre-vingts pages...



## LA TRUITE DES LACS

---

D'après les naturalistes Gervais et Boulard, on rencontre ce poisson dans presque tous les lacs de l'Europe et surtout dans le lac de Genève, où il est très abondant. Il ne se distingue de la truite des rivières que par ses couleurs et les grandes dimensions auxquelles il peut atteindre.

Nous avons donné la description de la truite des rivières.

La truite des lacs, à l'état adulte, se présente généralement avec les couleurs suivantes : les parties supérieures du dos et de la tête sont d'un vert olive assez prononcé ; cette teinte va en s'accentuant graduellement sur les flancs, qui deviennent peu à peu presque blancs. Le ventre présente une belle teinte à reflets argentés.

On a vu des truites des lacs dont le poids dépassait 20 kilog. Celles qui figurent sur nos marchés ont généralement un poids variant de 1 à 5 kilog.

Au mois de septembre, ce poisson quitte les lacs pour remonter le cours des rivières qui s'y jettent. En octobre et en novembre, elles y font

la ponte, puis retournent aussitôt dans les lacs.

### Manière de pêcher la truite des lacs

Nous pouvons affirmer que lorsque l'on a appris à bien pêcher la truite des rivières, il est très facile de pêcher la truite des lacs. Un bon pêcheur de rivière devient immédiatement bon pêcheur autre part, tandis que le contraire n'est pas vrai.

La pêche dans les lacs doit se faire de deux façons différentes, suivant la direction du vent. Si le vent souffle vers la rive, vous pêcherez en bateau ; au contraire, le vent souffle-t-il vers le lac, vous pêcherez en restant sur la rive. Il n'est pas possible de vous indiquer les endroits où vous devrez pêcher de préférence, ni les temps et les saisons les plus favorables, ni les mouches à employer, chaque lac ayant ses particularités.

Pour être renseigné sûrement, adressez-vous aux pêcheurs de profession de l'endroit. Moyennant un bon pourboire, ils vous donneront toutes les indications nécessaires ; et si votre figure leur revient bien, ils feront même une partie de pêche avec vous. Vous apprendrez notamment par quel vent il est bon de pêcher, point essentiel, parce qu'il varie suivant les lacs. Il en est de même de l'état de l'eau : tel lac réclamera

une eau agitée, tel autre une légère brise,— et ainsi de même pour tout le reste.

Faut-il vous dire que la canne que vous employez pour la pêche à la truite ordinaire devient absolument insuffisante lorsqu'il s'agit de pêcher dans les lacs ? Ici, vous prendrez une canne de 4<sup>m</sup>25 à 4<sup>m</sup>50, appelée dans le commerce canne double, et, pour ne pas trop vous fatiguer, vous la manierez des deux mains. Le moulinet sera assez grand pour recevoir une centaine de mètres de forte soie. Votre pied de ligne sera *extra-fort* et vos mouches seront montées sur des crins très forts. Si vous employez de grandes mouches, il est préférable de n'en placer qu'une seule.





## L'OMBRE COMMUN

---

L'ombre commun se pêche dans un grand nombre de rivières de l'Europe. Jadis fort répandu en Belgique, on ne l'y rencontre plus que dans quelques cours d'eau, où il n'est même pas très abondant. Pour notre part, nous en avons pris dans l'Aine (affluent de l'Ourthe), dans l'Ourthe supérieure, dans le Bocq inférieur, dans l'Amblève.

L'ombre commun a le corps plus allongé que la truite; la tête est plus petite et la nageoire dorsale, tachée de noir, plus développée.

Les parties supérieures de ce poisson sont d'un brun verdâtre; le ventre est blanc, ce qui l'a fait appeler *truite blanche* dans certaines contrées.

L'ombre vit dans les eaux que recherche la truite. Celle-ci peut vivre partout où il y a des ombres; mais l'ombre ne peut vivre partout où il y a des truites. Il lui faut de l'eau moins froide, car on ne le voit pas aux sources des rivières tant affectionnées par les truites.

L'ombre se nourrit de larves, de phryganes, d'éphémères, de vers et de toutes sortes d'insectes.

C'est un excellent poisson ; en friture, il peut même être comparé à la truite ; mais pour cela, il doit être mangé excessivement frais.

Son poids dépasse rarement une livre.

Il fraye en avril et en mai.

### Manière de pêcher l'ombre commun

L'ombre se pêche de la même manière que la truite. Nous avons toujours remarqué, cependant, que les petites mouches étaient les meilleures, exception faite pour le grand éphémère de mai dont les ombres de forte taille sont très friands.

Il n'est en bon état qu'à partir du mois de juillet. Il se prend fort bien jusqu'au mois de novembre. Comme il ne se nourrit que d'insectes et de larves, il est plus souvent en appétit que la truite, laquelle à partir du 15 juin mange surtout de petits poissons. Il est donc une excellente ressource en été et en automne pour le pêcheur à la mouche artificielle.

Cherchez-le de préférence dans les beaux courants réguliers et profonds, dans les remous et, au printemps, dans les parties tranquilles et contre les berges.

L'ombre ne pourrait être ferré assez vite. Sa bouche étant dépourvue de dents, il s'aperçoit plus rapidement que la truite, du mauvais tour que lui joue le pêcheur en lui offrant de l'acier, de la laine et des plumes au lieu d'un succulent insecte.

## LE CHEVENNE

---

Le chevenne, qu'on appelle aussi meunier, est très commun dans la plupart des cours d'eau. Il se distingue de ce que l'on est convenu d'appeler « poissons blancs », par la grosseur et la largeur de la tête. L'ensemble de ce poisson est d'une forme élégante et ses mouvements sont gracieux ; mais sa chair est peu estimée : elle est molle, sans goût et pleine d'arêtes. Aussi, si nous nous en occupons, c'est parce que beaucoup de pêcheurs n'ont pas le choix entre lui et la truite ou l'ombre.

Il atteint d'assez fortes dimensions ; j'en ai vu un, capturé dans l'Amblève, qui pesait cinq livres.

Il est très vorace. Il se nourrit de tout : substances végétales, proies vivantes ou mortes, insectes, larves, débris d'abattoirs, résidus d'égouts, etc.

Par les belles journées d'été, on en aperçoit de nombreuses bandes se promenant lentement à la surface de l'eau, attendant qu'un insecte ou l'autre tombe à leur portée.

Le chevenne fraye en avril et en mai, aux

endroits tranquilles, peu profonds et à fonds de gravier.

### Manière de pêcher le chevenne

Le chevenne étant très glouton, beaucoup moins rusé que la truite et l'ombre, et mangeant de tout, il n'est pas nécessaire de lui offrir un grand choix de mouches artificielles. Nous recommandons le *Marlow Buzz*, le *March Brown* (grand format), le *Black Palmer*, le *Red Palmer* et, en septembre, l'imitation d'un petit papillon blanc qui se tient sur les peupliers (dans le commerce : *Withe Moth*). En mai, l'imitation du hanneton réussit très bien; et en août et en septembre, une petite sauterelle artificielle vous donnera de bons résultats.

On le trouve un peu dans tous les endroits des rivières; toutefois, en été, lorsqu'il fait chaud, il se tient à la surface des parties tranquilles. Il mord très bien par vent du sud, légère brise et apparence de pluie.

Employez les mêmes engins que pour la truite et l'ombre.

Le chevenne donne une forte secousse lorsqu'il se sent piqué; c'est pourquoi vous lui rendrez de la ligne à volonté après l'avoir ferré; puis vous le ramènerez doucement à vous et vous tâcherez que la tête soit hors de l'eau. A ce moment, il sera à vous; car il se laissera traîner à la rive sans faire un mouvement et comme s'il avait déjà cessé de vivre.

## LE SAUMON

---

Un ouvrage dû à M. Emile Gens, et publié par le Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics de Belgique, donne sur les mœurs de ce poisson des notions précises et exactes. Nous en extrayons ce qui peut intéresser le pêcheur :

« Le saumon est un poisson de mer qui ne peut se reproduire que dans l'eau douce et qui entreprend chaque année de longs voyages pour aller pondre ses œufs dans les rivières claires et rapides qui descendent des montagnes. Il est extrêmement abondant dans le Nord et spécialement en Écosse et en Norvège.

C'est un carnassier vorace qui s'engraisse rapidement dans la mer, où il dévore tous les êtres vivants plus faibles que lui. Sa chair est rosée, grasse et parfumée. Dans les rivières où il remonte et où il ne fait qu'un séjour passager, il ne prend que peu de nourriture.

En suivant ses divers états à partir de l'œuf, nous assisterons à de nombreux changements d'aspect et d'habitudes.

Les œufs de saumon, très volumineux relati-

vement à ceux des autres poissons, éclosent vers le mois de mars ou d'avril. Les jeunes saumoneaux portent à leur naissance, attachée à leur corps, une vésicule ombilicale fort grosse qui les retient au fond, exposés à la dent d'une foule de carnassiers. Au bout d'un mois environ, cette vésicule ombilicale est résorbée, les petits poissons nagent avec facilité et peuvent se choisir un gîte parmi les cailloux. Ils sont alors bruns, marqués de quinze à dix-huit bandes transversales foncées. Dans cet état, les Anglais leur donnent le nom de *parr*.

Le *parr*, saumoneau, *ailon* ou *ayon* en wallon, a longtemps été pris pour une espèce particulière de truite; il a la bouche beaucoup plus petite que celle de la truite, et sa forme est plus élancée. Dans cet état, le jeune saumon est extrêmement vorace; il se nourrit de vers et d'insectes. Sa stupidité et son avidité en font la victime des pêcheurs à la ligne, qui en détruisent partout de grandes quantités. Il est aussi glouton que le brochet et se précipite même sur des poissons artificiels presque aussi gros que lui.

Le saumon reste ordinairement à l'état de *parr* pendant deux ans; parfois, il retourne à la mer l'année qui suit celle de sa naissance, mais c'est l'exception. Parfois aussi, quand la nourriture est peu abondante, il séjourne trois ans dans l'eau douce.

Donc, le plus souvent au deuxième printemps

après son éclosion, le saumoneau revêt une robe nouvelle extrêmement brillante; c'est sa robe de voyage. Il a alors une longueur de douze à dix-huit centimètres. Le dos est bleu foncé, les flancs marqués de huit à dix bandes bleues transversales et de taches rouges de sang. Le ventre est d'un blanc éclatant, les nageoires dorées; l'opercule porte une tache noire; sur le tout se répand une brillante glaçure d'argent. C'est alors un des plus beaux poissons qui existent. Les Anglais le nomment *smolt*.

Les *smolts* se réunissent en troupe vers le mois de mai et descendent vers la mer. Leurs bandes se succèdent dans les fleuves pendant toute la durée du printemps. Ici se présente une question sur laquelle les auteurs ne sont pas tous d'accord. Les écrivains anglais, se basant sur de nombreuses expériences faites en Écosse au moyen de poissons marqués, affirment que le saumon revient de la mer l'année même où il y est entré pour la première fois; qu'au bout de deux mois, il a pris un accroissement prodigieux. Pendant les quelques jours passés dans l'Océan, il aurait acquis le poids de 2 à 2 1/2 kilogrammes, ce qui ferait une augmentation moyenne de 40 grammes par jour.

Malgré les relations d'auteurs nombreux, fort dignes de foi, mais qui ont le défaut de se copier les uns les autres, j'hésite à admettre un fait que je n'ai pu contrôler, et je préfère croire les auteurs allemands, d'après lesquels le

saumon ne ferait son premier voyage de retour qu'un ou deux ans après son arrivée dans la mer.

Nous ne pouvons douter cependant que la croissance du saumon dans l'Océan ne soit excessivement rapide. Lorsqu'il revient pour la première fois, il pèse environ 2 kilogrammes. Sa forme et sa couleur ont encore changé. Il porte alors en Angleterre le nom de *grilse*. La tête est plus effilée; la nageoire caudale échancrée chez le *smolt* a perdu presque complètement cette échancrure. Il a perdu aussi les taches et la coloration du *smolt*. Sa robe est uniformément argentée.

Il fraye alors pour la première fois, retourne passer quelques mois à la mer et revient périodiquement aux lieux mêmes où il a vécu à l'état de saumoneau. A son retour, il pèse de 4 à 6 kilogrammes. Il continue à s'accroître avec la même rapidité phénoménale jusqu'à 10 à 15 kilogrammes, puis grossit encore, mais beaucoup plus lentement. Les plus gros saumons connus pesaient 60 à 70 livres anglaises, 31 1/2 à 32 kilogrammes.

Les saumons se présentent à l'embouchure des grands fleuves dès le mois de mai; ils se tiennent quelque temps dans les eaux saumâtres, puis ils remontent lentement de manière à n'arriver dans les petites rivières où ils sont nés que vers le mois d'octobre. En été, en Belgique, le saumon peut être pêché en petit nombre dans

la Meuse et dans la partie inférieure de l'Ourthe; mais il n'arrive dans les rivières plus faibles qu'en automne. Il n'y prend que peu ou point de nourriture et ne peut donc être capturé à la ligne que tout à fait exceptionnellement.

Il en est autrement en Écosse et dans le Nord, où la pêche du saumon à la mouche artificielle constitue pendant l'été un des grands délassements de l'aristocratie anglaise. Dans le centre de l'Europe, le saumon se comporte donc autrement que dans le Nord; aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée de ce fait, auquel on n'a point accordé l'attention qu'il mérite.

La chair du saumon, surtout celle des femelles, perd beaucoup de ses qualités vers l'époque où les œufs vont être déposés. Après la ponte, les poissons, épuisés et amaigris, n'ont plus grande valeur. Leur chair, de rose qu'elle était, est devenue presque blanche et leur robe a pris la couleur que la chair a perdue.

Le saumon mâle porte à la mâchoire inférieure un crochet faiblement durci et dirigé vers le haut (saumon bécare). Cet appendice ne se montre qu'à l'époque du frai et peut être tellement développé qu'il est impossible au poisson de fermer la bouche; on n'en connaît pas l'usage avec certitude. Plusieurs auteurs affirment que le mâle s'en sert avec habileté pour déplacer les petites pierres parmi lesquelles il creuse un nid. Ces mâles à crochet ont

longtemps été considérés comme une espèce spéciale.

À la remonte, on voit arriver d'abord les femelles; les mâles viennent ensuite. Les plus gros poissons paraissent les derniers.

Les jeunes saumoneaux mâles de première année sont tous aptes à la fécondation. L'auteur a constaté un jour l'existence d'une trentaine d'œufs chez une jeune femelle encore à l'état de *parr*. Ce cas est, paraît-il, extraordinairement rare.

La ponte a lieu aux mois de novembre et de décembre; elle se fait d'une manière très remarquable. Les poissons se réunissent par couples et creusent dans le gravier, aux endroits où l'eau est peu profonde quoique bien courante, une sorte de nid d'un à deux mètres de long et d'une profondeur d'une trentaine de centimètres. Le mâle et la femelle s'y placent côté à côté. La ponte s'effectue par des mouvements répétés de la femelle, qui frotte son ventre contre le fond; le mâle laisse en même temps échapper la laitance, et la fécondation s'opère. Les deux poissons ne quittent le nid qu'après avoir recouvert les œufs de gravier pour les préserver de leurs nombreux ennemis. Cette opération est répétée plusieurs fois.

Les femelles pondent à peu près autant de milliers d'œufs qu'elles pèsent de livres, soit pour une femelle de taille moyenne 10,000 à 20,000 œufs.

Ces œufs ont la grosseur d'un pois (5 à 7 millim. de diam.) Ils sont orangés et éclosent 90 à 140 jours après la ponte, suivant la température de l'eau.

Le retour à la mer a lieu en janvier et en février. »

### Manière de pêcher le saumon

Tout ce que nous avons dit de la pêche dans les lacs peut s'appliquer à la pêche du saumon, sauf en ce qui concerne la canne, qui doit avoir une plus grande longueur (6 mètres environ), et les mouches à employer. Ces mouches ont une réputation fort variable. On leur trouve des qualités sur un lac ou sur une rivière, et des défauts autre part. Or, comme elles ne sont l'imitation d'aucun insecte, qu'elles sont par conséquent toutes de fantaisie, elles sont, selon nous, toutes bonnes à la condition qu'elles aient les dimensions nécessaires et un beau coloris. C'est ce résultat que doivent chercher tous les fabricants.

Nous avons eu sous les yeux une collection complète de mouches à saumon et, depuis, nous sommes resté convaincu que les meilleures doivent être les plus riches en couleurs, parce qu'elles attirent le mieux l'attention du poisson.

Le saumon, en sa jeunesse qu'il passe dans nos rivières du bassin de la Meuse, ne distingue pas comme la truite entre les mouches qui lui

sont présentées. Les plus brillantes sont celles qui le tentent le mieux. Nous en avons fait personnellement l'expérience des centaines de fois. Alors qu'à certains moments, pas une truite, pas un ombre, pas un chevenne, ne montait pour happen notre mouche, les petits saumons s'acharnaient à se faire prendre. Nous disons qu'ils s'acharnaient, parce que certains d'entre eux sautaient hors de l'eau jusqu'à cinq ou six fois avant de se faire ferrer.

Les saumons adultes doivent se comporter de la même façon. Leur gloutonnerie, leur voracité n'a pas diminué, témoin l'accroissement surprenant qu'ils prennent pendant leur séjour à la mer.

Nous allons donc nous borner à donner la liste des mouches à recommander pour les raisons que nous venons d'exposer :

The Popham.  
The Snow Fly.  
The Jock Scot.  
The Parson.  
The Bittern.  
The Wasp.  
The Butcher.  
The Tartan.  
The Beauly.  
The Shannon.  
The Owenmore.

Lorsque vous pêcherez le saumon, n'employez jamais qu'une seule mouche.

LÉGISLATION  
SUR  
LA PÊCHE FLUVIALE EN BELGIQUE

LOI DU 19 JANVIER 1883 & ARRÊTÉS ROYAUX  
PRIS POUR SON EXÉCUTION, CODIFIÉS (1).

La police, la surveillance et la conservation de la pêche fluviale sont placées dans les attributions de l'administration forestière.

Le droit de pêche est exercé au profit de l'Etat dans les fleuves, les rivières et les canaux navigables ou flottables avec bateaux, trains ou radeaux, et dont l'entretien est à la charge de l'Etat ou de ses ayants cause.

Nul ne peut y pêcher s'il n'est adjudicataire de la pêche ou muni d'une licence, sauf ce qui est dit à l'art. 7 de la loi.

Un arrêté royal déterminera les fleuves, rivières et canaux navigables ou flottables, ou les parties de ces cours d'eau où la pêche est susceptible d'être mise en adjudication, et réglera pour les autres les conditions auxquelles des licences peuvent être accordées à prix d'argent.

Est fixé, tel qu'il se trouve annexé à un arrêté du 22 septembre 1886, le tableau des fleuves, rivières et canaux navigables ou flottables par bateaux, trains ou radeaux, ou des parties de ces cours d'eau où la pêche est susceptible d'être mise en adjudication.....

L. ART. 1.  
Administration  
compétente.

L. ART. 2.  
Droit de pêche  
dans les cours  
d'eau navigables  
ou flottables.

L. ART. 3.  
Tableau  
des cours d'eau  
où le droit de  
pêche est exercé  
au profit de l'Etat

A. R.  
22 septemb. 1886  
pour l'exécution  
de l'article 3  
de la loi.  
ART. 1.

(1) Ce travail de codification a été fait par la *Société centrale pour la protection de la pêche fluviale en Belgique*. Nous nous sommes borné à en extraire ce qui se rapporte à la pêche à la ligne dans le bassin de la Meuse : là seulement se rencontrent tous les poissons qui se pêchent à la mouche artificielle.

**TABLEAU des fleuves et des rivières considérés comme  
d'être mise en application**

NOMS DES COURS D'EAU	DÉSIGNATION DES SECTION DES COURS D'EAU
	<b>BASSIN DE</b>
Amblève . . . .	Depuis le pont de Remouchamps jusqu'à son confluent avec l'Ourthe . . . . .
Lesse . . . . .	Depuis le pont d'Anseremme, dit « Pont-Saint-Jean », jusqu'au déversoir ou barrage de prise d'eau du canal des forges de M. Amand, à Anseremme. . . . .
Meuse . . . . .	Meuse proprement dite. — Depuis la frontière française, au pont de Jaspe, jusqu'à la borne en fer 45, rive droite, à la limite du royaume, y compris la noue de Tailfer et le bassin de navigation d'Avroy-Liège . . . . .
Id. . . . .	Meuse limbourgeoise non canalisée. Depuis la limite entre le territoire néerlandais et la province de Liège, jusqu'à la frontière hollando-belge à Kessenich . . . . .
Ourthe . . . . .	Depuis le confluent des deux branches de l'Ourthe à Engreux, jusqu'au bief du moulin de Monville . . . . .
Id. . . . .	Depuis le bief du moulin de Monville jusqu'à la limite des provinces de Luxembourg et de Namur en amont du barrage du moulin d'Eneilles. . . . .
Id. . . . .	Depuis la limite des provinces de Luxembourg et de Namur jusqu'aux ruines du château de Logne, limite des provinces de Luxembourg et de Liège . . . . .
Id. . . . .	Depuis les ruines du château de Logne jusqu'à une ligne joignant la pile culée sur la rive droite du barrage de Coronmeuse, à Liège, à une borne placée sur les prés de Droixhe, à Bressoux, y compris les divers embranchements de la rivière et ses parties canalisées établies en dérivation . . . . .
Sambre . . . . .	Depuis la frontière française jusqu'au confluent de la Sambre et de la Meuse . . . . .
Semois. . . . .	Depuis le moulin Deleau, au lieu dit « Rude Goutelle », jusqu'à la borne de France, rive droite, et la rive gauche seulement depuis la hauteur de cette borne jusqu'au ruisseau du bois Jean . . . . .

navigables ou flottables et où la pêche est susceptible  
adjudication publique

PARCOURS en kilomètres	PROVINCE	OBSERVATIONS
<b>LA MEUSE</b>		
10,984	Liège.	
2,438	Namur.	
130,196	Namur-Liège .	Non compris le canal construit par Rahier et C <sup>o</sup> , à Huy, la partie en remontant la noue jusqu'au « bulisson Fabry », et le morceau servant de déversoir, appartenant à l'Etat, à travers les prés de Marexhe; la noue longeant l'île de Jonckay, appartenant à l'Etat, et la vieille Meuse, dit « Hemlot », à l'amont et à l'aval du barrage de Hermalle-sous-Argenteau. Depuis le ruisseau de Massambre jusqu'au ruisseau des Pierres-de-Jaspe, territoires de Heer et Hermeton, la pêche s'exploite en commun avec la France. La longueur de cette section est de 1,950 mètres.
50,589	Limbourg . .	Non compris les parties de la vieille Meuse situées à Stockheim, à Rothem, à Eelen et à Maeseyck, ni les noues dites « Oeverkoel » entre Rothem et Grevenbicht, et « du Coq ».
46,937	Luxembourg .	Non compris le gouffre du Grand-Pré, à Laroche.
12,044	Namur.	
23,731	Luxembourg.	
69,370	Liège.	
113,741	Hainaut-Namur.	Y compris le bassin d'Erquelinnes, les bras de la Sambre qui contournent les dérivations et la vieille Sambre, à Marchienne-au-Pont et à Montigny.
82,802	Luxem.-Namur.	La partie mitoyenne entre les provinces de Namur et de Luxembourg est longue de 2,255 mètres. De la rive droite à la frontière française, 20,519 mètres. La partie mitoyenne entre la Belgique et la France est longue de 2,892 mètres.

L. ART. 6.  
Droit de pêche  
dans les petits  
cours d'eau.

Dans tous les cours d'eau autres que ceux qui sont désignés à l'article 2 de la loi, les propriétaires riverains ont le droit de pêche, chacun de son côté et jusqu'au milieu du cours d'eau (1).

L. ART. 7.  
Défense  
de pêcher sans  
en avoir le droit  
dans un cours  
d'eau quel-  
conque. — Péna-  
lités.

Tout individu qui se livrera à la pêche, soit dans les fleuves, rivières et canaux navigables ou flottables, soit dans les ruisseaux ou cours d'eau quelconques sans la permission de celui à qui le droit de pêche appartient, sera condamné à une amende de 26 francs au moins et de 100 francs au plus, et à la confiscation des filets et des engins de pêche, sans préjudice des restitutions et des dommages et intérêts.

Liberté de la  
pêche à la ligne  
dans les cours  
d'eau navigables  
ou flottables.

Il est néanmoins permis à tout individu de pêcher à la ligne flottante, tenue à la main, dans les fleuves, rivières et canaux désignés à l'article 2 de la loi.

L. ART. 8.  
Empoisonne-  
ment des cours  
d'eau.

Quiconque aura jeté dans les eaux courantes des substances qui sont de nature à enivrer le poisson ou à le détruire, et dans le but d'atteindre un de ces résultats, sera puni d'une amende de 26 francs à 300 francs, et d'un emprisonnement de huit jours à trois mois, sans préjudice des dommages et intérêts, s'il y a lieu.

Hors le cas prévu à l'art. 19, s'il existe des circonstances atténuantes, les juges pourront appliquer séparément l'une ou l'autre de ces peines.

L. ART. 9.  
Temps, saisons  
et heures d'inter-  
diction.  
— Espèces aux  
quelles l'inter-  
diction  
s'applique. —  
Engins et appâts  
prohibés.

Des arrêtés royaux détermineront :

1<sup>o</sup> Les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite soit partout, soit dans certains cours d'eau ou dans certaines parties de cours d'eau ;

2<sup>o</sup> Les modes, engins et appareils de pêche prohibés ;

3<sup>o</sup> Les conditions d'usage, ainsi que le mode de vérification des engins autorisés ;

4<sup>o</sup> Les dimensions au-dessous desquelles les poissons de certaines espèces ne pourront être pêchés et devront être rejetés dans l'eau ;

5<sup>o</sup> Les appâts dont l'usage est défendu pour amorcer les engins de pêche.

(1) Les propriétaires ne peuvent aliéner à perpétuité ce droit en le séparant du fonds.

La pêche est interdite, en tout temps, sur une distance moindre de 30 mètres en amont et de 30 mètres en aval des écluses, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons.

A. R.  
6 février 1896.  
Défense  
de pêcher près  
des travaux d'art

Les temps de frai, pendant lesquels les poissons et écrevisses ne peuvent être pêchés et doivent être rejetés à l'eau, sont fixés comme il suit :

1<sup>o</sup> Du 16 octobre inclusivement au 16 février exclusivement, pour le saumon, les truites et l'ombre chevalier ;

2<sup>o</sup> Du 16 avril inclusivement au 16 juin exclusivement, pour toutes les autres espèces de poissons et pour l'écrevisse.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 11.  
Frai. — Dispo-  
sitions s'appli-  
quant à toutes les  
eaux ouvertes.

La pêche est interdite :

1<sup>o</sup> Du 16 octobre inclusivement au 16 février exclusivement :

Dans tous les canaux et cours d'eau non navigables ni flottables de la rive droite de la Sambre et de la Meuse, à l'exception de la Semois (depuis sa source jusqu'au moulin Deleau).

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 12.  
Périodes  
pendant les  
quelles toute  
espèce de pêche  
est défendue  
dans  
les cours d'eau.

2<sup>o</sup> Du 16 avril inclusivement au 16 juin exclusivement :

Dans tous les autres canaux et cours d'eau.

Jusque disposition ultérieure, toute espèce de pêche est interdite dans le Hoyoux et dans le Bocq, du 16 octobre inclus au 1<sup>er</sup> mars exclu.

A. R.  
6 février 1896.  
Hoyoux et Bocq.

Les interdictions portées par les deux articles 11 et 12 de l'arrêté royal du 15 mai 1889 s'appliquent à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 13.

Toutefois, du 16 octobre inclusivement au 16 février exclusivement la pêche au saumon et à la truite de mer est autorisée les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, dans les cours d'eau mentionnés à l'article 2 de la loi, au moyen de l'échiquier à mailles de 0<sup>m</sup>05 seulement(1).

Exception.  
Saumon et truite  
de mer.

(1) Il est évident que le saumon et la truite de mer peuvent aussi être pêchés à la ligne dans les mêmes conditions.

A. R.  
26 décemb. 1802.  
Interdiction  
de toute  
pêche dans les  
eaux traversant  
les bois soumis  
au régime forestier.

A. R.  
20 juin 1802.  
Défense de  
l'épervier dans  
les cours d'eau  
non navigables  
ni flottables.

La pêche est interdite, jusqu'à disposition ultérieure, dans les parties des cours d'eau non navigables ni flottables qui traversent les bois soumis au régime forestier.

Toute pêche autre que celles au moyen de lignes et de boîtes à anguilles régulièrement établies, est défendue dans tous les cours d'eau non navigables ni flottables de la rive droite de la Sambre et de la Meuse, autres que ceux renseignés au tableau ci-après, et *dans lesquels néanmoins l'usage de l'épervier reste également défendu* :

DÉSIGNATION DES COURS D'EAU	Parties des cours d'eau non navigables ni flottables auxquelles l'interdiction n'est pas applicable	
	LIMITE AVAL	LIMITE AMONT
		Confluent :
1. Amblève .	Pont de Remouchamps	de la Salm
2. Berwinne .	Embouchure	du ruisseau de Bolland
3. Lesse . . .	Barrage d'Anseremme	de l'Homme, à Eprave
4. Marche . .	Frontière française	du ruisseau de Williers (Orval)
5. Semois . .	Moulin Deleau (Her- beumont)	de la vieille rivière (Chante- melle)
6. Vierre . .	Embouchure	du ruisseau de Neufchâteau (Straimont)
7. Viroin . .	Embouchure	Rencontre de l'Eau-Blanche et de l'Eau-Noire

A. R.  
9 octobre 1803.  
Limitation de  
l'usage de l'éper-  
vier dans la  
partie navigable  
de la Semois  
de la Lesse, de  
l'Ourthe et de  
l'Amblève.

Dans la partie navigable de la Semois, de la Lesse, de l'Ourthe et de l'Amblève, l'usage de l'épervier est interdit *du 1<sup>er</sup> juillet inclus au 1<sup>er</sup> octobre exclusu.*

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 14.  
Défense de  
pêcher la nuit.

La pêche n'est permise que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Toutefois, du 1<sup>er</sup> avril inclusivement au 1<sup>er</sup> octobre exclusivement, on pourra pêcher une demi-heure avant le lever et une demi-heure après le coucher du soleil.

Il est interdit de pêcher, autrement qu'à la ligne flottante tenue à la main, dans les parties des canaux ou cours d'eau dont le niveau serait accidentellement abaissé, soit pour y opérer des curages ou travaux quelconques, soit par suite du chômage des usines ou de la navigation.

Sont interdits les modes, engins et appareils de pêche généralement quelconques, à l'exception des suivants : les lignes, l'épuisette servant à recevoir le poisson pris à la ligne; les échiquiers (carrés, carrelets ou avrules) sans ailes; le petit épervier jeté à la main, non traîné et manœuvré par un seul homme; le verveux et la nasse, sans ailes ni annexes de quelque nature que ce soit; la boîte à anguilles, le poer ou peur; les baguettes ou pinces à écrevisses, les balances (raquettes, sùchettes ou plateaux), le fagot d'épines; le fusil.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 15.  
Défense de pêcher en temps de baisse d'eau.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 16.  
Engins et appareils de pêche autorisés.

Les longueurs en dessous desquelles les écrevisses et les poissons de certaines espèces ne peuvent être pêchés et doivent être rejetés dans l'eau, sont déterminées comme il suit :

- 1° Le saumon et la truite de mer, 40 centimètres;
- 2° L'ombre commun, l'ombre chevalier, les truites autres que celle ci-dessus dénommée, 18 centimètres;
- 3° Les barbeau et carpe, 15 centimètres;
- 4° Les perche, tanche, chevenne ou meunier, et flet, 12 centimètres;
- 5° Les écrevisses, 8 centimètres.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 21.  
Dimensions au-dessous desquelles les poissons de certaines espèces et les écrevisses ne pourront être pêchés et devront être rejetés dans l'eau

La longueur des poissons est mesurée d'une extrémité à l'autre; celle de l'écrevisse, de l'œil à l'extrémité de la queue déployée.

Il est défendu d'amorcer les engins de pêche avec les poissons dénommés ci-dessus, lorsqu'ils n'ont pas les dimensions légales.

A. R.  
15 mai 1889.  
ART. 22.  
Amorces dont l'usage est défendu.

Quiconque se livrera à la pêche en temps prohibé, même au moyen de la ligne flottante tenue à la main, sera puni d'une amende de 26 francs à 100 francs et de la confiscation des filets et engins de pêche.

Pénalités  
L. ART. 10.  
Pour la pêche en temps prohibé.

Le gouvernement pourra donner l'autorisation de prendre et transporter, pendant le temps de la prohibition, le poisson destiné à la reproduction.

Exception pour pêcher et transporter, en temps prohibé, le poisson destiné à la reproduction.

**L. ART. 11.**  
2<sup>e</sup> Pour la pêche,  
la vente ou  
l'exposition en  
vente de poissons  
n'ayant pas  
les dimensions  
requises.

Quiconque pêchera, colportera, vendra ou exposera en vente des poissons qui n'auraient pas les dimensions déterminées par les arrêtés royaux, sera puni d'une amende de 10 francs à 25 francs (1).

**L. ART. 12.**  
Liberté  
de la pêche dans  
les eaux closes.

Les dispositions des articles 10 et 11 de la loi ne sont pas applicables lorsque le prévenu aura fourni la preuve que les poissons proviennent d'un étang ou d'un réservoir.

Sont assimilés aux étangs ou réservoirs, les fossés et les canaux appartenant à des particuliers, dès que leurs eaux cesseront naturellement de communiquer avec les rivières.

**L. ART. 13.**  
3<sup>e</sup> Pour usage  
d'engins pro-  
hibés.

Ceux qui feront usage, en quelque temps et dans quelque cours d'eau que ce soit, de l'un des procédés ou de l'un des instruments de pêche prohibés, ou ceux qui auront établi des appareils de pêche prohibés, seront punis d'une amende de 26 francs à 100 francs et de la confiscation des instruments de pêche.

Délit en temps  
de frai.

L'amende sera doublée si le délit a eu lieu en *temps de frai*. Les appareils de pêche seront détruits.

**L. ART. 14.**  
4<sup>e</sup> Pour transport  
non justifié  
d'engins pro-  
hibés.

Ceux qui seront trouvés porteurs ou munis, hors de leur domicile, d'engins ou d'instruments de pêche prohibés, seront condamnés à une amende de 5 francs à 20 francs et à la confiscation des engins ou instruments de pêche, à moins que ces engins ou instruments ne soient destinés à la pêche dans des étangs ou réservoirs, à la pêche maritime ou à la pêche exercée, en vertu des traités internationaux, dans des eaux étrangères où leur usage n'est pas prohibé.

Dans ces deux derniers cas, les pêcheurs naviguant sur les eaux intérieures pour se rendre à destination devront, sous les mêmes peines, tenir les dits engins ou instruments déposés à fond de cale (2).

---

(1) La loi ne prévoit pas l'achat du poisson et n'en ordonne pas la saisie.

(2) L'exposé des motifs dit : Le projet propose de condamner à une faible amende le port d'engins prohibés, lorsqu'il a lieu dans le voisinage des cours d'eau où l'intention de s'en servir pour une pêche illicite ne peut être douteuse. Il excepte le port d'engins ou d'instruments destinés à la pêche dans les étangs ou dans les réservoirs. —

Les pêcheurs qui amorceront leurs engins avec des appâts prohibés seront condamnés à une amende de 10 francs à 25 francs.

L. ART. 15.  
5° Pour amor-  
cage avec  
appâts prohibés.

Les peines prononcées par la loi sont doublées :

1° S'il y a récidive dans les deux années qui suivent une condamnation encourue pour l'une des infractions prévues par la dite loi ;

L. ART. 19.  
Récidive.

2° Si l'infraction a été commise pendant la nuit.

Le père, la mère, les maîtres et les commettants sont civilement responsables des délits de pêche commis par leurs enfants mineurs non mariés demeurant avec eux, domestiques ou préposés, sauf tout recours de droit.

Délit commis  
la nuit.  
Responsabilité  
des tuteurs.

Cette responsabilité sera réglée conformément à l'article 1384 du Code civil (1) et ne s'appliquera qu'aux dommages et intérêts et frais.

Les fermiers de la pêche, les porteurs de licence et tous autres possesseurs du droit de pêche peuvent nommer des gardes-pêche particuliers en se conformant à l'article 177 du Code forestier (2).

L. ART. 23.  
Gardes-pêche  
particuliers.

Ces gardes sont assimilés aux gardes forestiers particuliers.

---

Nous ajoutons que cette destination est à prouver par les porteurs mis en suspicion.

Le seul fait d'avoir en son domicile des engins ou instruments de pêche prohibés n'est pas punissable, et, par suite, on ne peut faire des visites domiciliaires pour les découvrir.

(1) **Code civil.** ART. 1384. — On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde. Le père, et la mère après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux ; — les maîtres et les commettants, du dommage causé par leurs domestiques et préposés dans les fonctions auxquelles ils les ont employés ; — les instituteurs et les artisans, du dommage causé par leurs élèves et apprentis pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance. — La responsabilité ci-dessus a lieu, à moins que les père et mère, instituteurs et artisans ne prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité.

(2) **Code forestier.** ART. 177. — Les gardes des bois des particuliers ne pourront entrer en fonctions qu'après avoir été agréés par

**L. ART. 24.**  
**Agents de diverses administrations chargés de la constatation des délits de pêche.**

Les délits de pêche seront également constatés par les gardes champêtres et les autres officiers de police judiciaire, ainsi que par les contrôleurs et les receveurs des droits de navigation, les conducteurs des ponts et chaussées, les commissaires voyers, les gardes-rivières, les sergents d'eau, les éclusiers des canaux, les gendarmes et les employés des contributions directes, douanes et accises.

Les *procès-verbaux des officiers de police judiciaire* et ceux des *gendarmes* font foi jusqu'à preuve contraire. Les autres ne font foi que lorsqu'ils sont rédigés par deux proposés ou appuyés d'un second témoignage.

Les *procès-verbaux des gardes-pêche, des gardes forestiers et des gardes champêtres* seront affirmés conformément à l'article 127 du Code forestier et adressés au procureur du roi de l'arrondissement, qui les transmettra à l'inspecteur forestier, s'il ne juge pas à propos de commencer lui-même la poursuite. Si le procureur du roi commence la poursuite, il en donne avis au même inspecteur.

**L. ART. 25.**  
**Delits en temps et par des moyens non prohibés dans les eaux particulières.**

Les délits de pêche commis en temps non prohibé et par des moyens non prohibés, dans les cours d'eau qui ne sont ni navigables ni flottables, ne pourront être poursuivis que sur la plainte de celui à qui appartient le droit de pêche.

**L. ART. 26.**  
**Compétence des tribunaux.**

Les tribunaux correctionnels sont seuls compétents pour connaître des délits de pêche.

**L. ART. 27.**  
**Prescription.**

Toute action pour délit de pêche sera prescrite par le laps de trois mois, à compter du jour où le délit aura été commis.

---

le gouverneur de la province, sur l'avis de l'agent forestier du ressort, et avoir prêté serment devant le tribunal de première instance.

Ils devront être âgés de 25 ans accomplis.

Ils pourront obtenir du gouverneur, sur l'avis de l'agent forestier, une dispense d'âge.....

## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
<b>AVANT-PROPOS</b>	5
La pêche à la ligne	7
La truite	13
La truite ordinaire	15
<b>LES ENGINS :</b>	
la canne	21
le moulinet	25
la ligne.	27
le corps de ligne.	27
le pied de ligne	28
les mouches	29
le carnet à mouches	31
le panier	31
l'épuisette.	32
De la manière de conserver les mouches.	35
Où faut-il chercher la truite?	37
De la manière de lancer la mouche	41
Faut-il pêcher en amont ou en aval?	47
Saisons	51
Temps et eaux	55
Quand et comment faut-il ferrer?	61
Du choix des mouches.	63
Les mouches artificielles et les insectes	67
Les éphémères	68
Les phryganes	70
Les perles	71

	PAGES
Mouches diverses . . . . .	72
Mouches de fantaisie . . . . .	73
DESCRIPTION DES INSECTES :	
la petite perle de février . . . . .	74
le petit éphémère de mars, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	75
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	76
l'éphémère brun du printemps, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	77
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	78
le petit éphémère gris d'avril, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	79
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	79
le petit éphémère jaune de mai, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	80
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	80
le petit éphémère brun de mai, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	81
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	81
le petit éphémère bleu de mai. . . . .	82
le grand éphémère de mai, 1 <sup>re</sup> forme . . . . .	82
Id.                   id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	83
l'éphémère de juin . . . . .	84
l'éphémère de juillet . . . . .	85
le petit éphémère gris de juillet . . . . .	85
l'éphémère brun d'août . . . . .	85
l'éphémère gris de septembre . . . . .	86
l'éphémère bleu de septembre. . . . .	86
le petit criquet du printemps . . . . .	86
la grande mouche noire du printemps . . . . .	87
la mouche d'excréments. . . . .	88
la phrygane aurore . . . . .	88
la mouche d'aulne. . . . .	89
le moucheron orangé. . . . .	89
la phrygane grise de mai . . . . .	90
la mouche de terre . . . . .	90
la mouche de vase. . . . .	91
le coléoptère rouge de juin. . . . .	91
la phrygane fauve. . . . .	91
la mouche bleue . . . . .	92
la perle verte . . . . .	92
les chenilles. . . . .	92
De la confection des mouches artificielles . . . . .	93
La truite des lacs . . . . .	95

	PAGES
Manière de pêcher la truite des lacs . . . . .	96
L'ombre commun . . . . .	99
Manière de pêcher l'ombre commun . . . . .	100
Le chevenne . . . . .	101
Manière de pêcher le chevenne . . . . .	102
Le saumon . . . . .	103
Manière de pêcher le saumon . . . . .	109
La législation sur la pêche en Belgique. . . . .	111
<hr/>	
PLANCHE I . . . . .	36-37
ID. II . . . . .	74-75





MÉDAILLES D'OR :  
1893 St-Gilles (Brux.)  
1894 Anvers  
1895 Amsterdam

A LA  
**CARPE D'OR**

MÉDAILLES D'OR :  
1893 St-Gilles (Brux.)  
1894 Anvers  
1895 Amsterdam

**F. DE DEKEN-DESMEDT**

RUE DE L'ÉTUVE, 4, BRUXELLES

Maison de 1<sup>er</sup> ordre pour la fabrication d'articles de pêche

Fondée en 1885, à Gand

ARTICLES SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS :

**CANNE A TRUITE**

EN BAMBOU BRISÉ, AVEC OU SANS ACIER A L'INTÉRIEUR

Un enduit spécial appliqué sur l'acier garantit ce dernier contre les atteintes de la rouille et en assure la parfaite solidité.

Ces cannes ayant été utilisées par un grand nombre de nos plus fins pêcheurs à la truite ont rencontré leur entière approbation.

Elles peuvent rivaliser avec les meilleures cannes de fabrication anglaise ou américaine.

**Canne à Truite, sans acier, 25 francs**

**Canne à truite avec acier, système avec fermoir, article déposé, 40 fr.**

**CANNES A TRUITE :**

Article courant depuis 12 fr.; Anglaises et Américaines de toute première fabrication, depuis 25 fr.

La maison fait à la perfection les cannes à truite en bois de lansvoet, Greenhardt, Hickori et Cabitch.

*Choix complet de mouches artificielles à des prix très modérés.*

**Poissons artificiels de toutes espèces et de toutes dimensions**

La maison confectionne un moulinet très léger en aluminium avec plaque tournante. La partie souffrante en bronze phosphoré.

Le prix de ce moulinet n'est pas supérieur aux autres.

*La maison vient de prendre un brevet pour la fabrication d'un superbe moulinet en ébonite roulant sur billes et servant à la pêche du brochet, du saumon et de la truite des lacs. Ce moulinet, d'un genre tout nouveau, est appelé à un grand succès.*

La maison utilisant constamment un personnel de trente-cinq ouvriers est outillée de façon à produire, sans délai, tous les genres de travaux qui seraient commandés.

**Tous les articles anglais et américains sont garantis de tout premier choix**

**GRANDE SPÉCIALITÉ DE CANNES EN BAMBOU ET ROSEAU**

**FILETS EN TOUS GENRES SUR COMMANDE**

**Hameçons, crins, lignes, paniers, etc., etc.**

**SOCIÉTÉ CENTRALE  
POUR LA  
PROTECTION DE LA PÊCHE FLUVIALE  
CONSTITUÉE A BRUXELLES**

---

**PÊCHE ET PISCICULTURE**

**JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ**

paraissant tous les mois et formant annuellement  
un beau volume de 300 pages, avec gravures.

---

*Tous les Membres de la Société reçoivent  
gratuitement le journal.*

---

**COTISATIONS ANNUELLES**

Membres protecteurs . . . . .	Fr. 10.00
Membres effectifs . . . . .	» 3.00
Membres des Sociétés affiliées . . . .	» 2.00

---

Adresser toutes les correspondances relatives au  
Journal ou à la Société, à la

**Rédaction de Pêche et Pisciculture**

**Rue de Louvain, 38, à Bruxelles.**

**NOTES DU PÈCHEUR**

---

**NOTES DU RÉCHEUR**

---



















